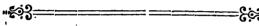


A V R I L 1739.



## LETTRE

Sur le Langage des BETES.

MESSIEURS,



L m'a passé par les mains un Livre nouveau, dont je crois que vous pourriés faire mention dans vôtre Journal. Il est intitulé, Amusement Philosophique sur le Langage des Bêtes. Le su-

jet, comme vous voiez, est asses neuf, & il est traité d'une manière qui atache le Lecteur. L'Ouvrage est adressé à une Dame; ce qui promet d'abord de l'enjouement & du badinage, que l'on trouve ésectivement. Le mal est que la plai anterie n'a pas bien tourné pour l'Auteur, qui est un Jésuîte de Paris, nommé le Pé-

V 2

te

re Beaujou. La prémière récompense qu'il a touché de son travail, c'est d'ètre relègué à la Flèche, pour avoir, dit on, fait imprimer cet Amusement sans la permission de ses Supérieurs. Un sentiment baroque qu'il a hazardé sur l'Ame des Bètes, peut aussi avoir causé sa disgrace. Quoi qu'il en soit, ce Livre sait beaucoup de bruit à Paris. En atendant qu'il vous parvienne, je vai essait de vous en donner quelque idée.

L'Auteur parle d'abord de l'Ame des Bêtes, & il en recherche la nature. Il passe ensuite au dégré de connoissance, dont elles sont ca-

pables.

,, Toutes les Bêtes ont de la connoissance, dit il, & nous ne voions pas que l'Auteur de la Nature ait pû la leur donner pour d'autre fin, que de les rendre capables de pourvoir à leurs besoins, à leur conservation, à tout ce qui leur est propre & convenable dans leur condition, & la forme de vie qu'il leur a prescrite. Ajoutons à ce principe que beaucoup d'espèces de Bêtes sont faites pour vivre en société, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainsi dire d'un Mâle avec une Femelle, & en Famille avec leurs petits, jusqu'à ce qu'ils soient élevés.

" Or quel usage conçoit on que les Bêtes " pussent faire de leur connoissance pour la , conservation & le bien de leur société, & par conséquent pour leur propre bien qui en résulte, si cette société n'a point entr'elle un langage commun & parfaitement connu, de tous les Particuliers qui la composent?

"Qu'arriveroit il chez un Peuple muet, & "qui n'auroit aucun moïen de se faire enten-", dre les uns aux autres? Ne pouvant ni entendre ni être entendus, ils ne pourroient ni ", donner aucun secours à la société, ni en re-", cevoir. Plus de communication, plus de ", fociété. Il en seroit de même des Bêtes qui ", vivent ensemble. Leur société ne sauroit ", subsister, si elles n'ont point de langage entr'elles.

Il prend pour exemple les Castors qui s'associent ordinairement trente ou quarante. Ils comprennent qu'aïant besoin pour bâtir leur domicile, d'être aidez les uns des autres, il convient de se mettre en société. Ils partagent entr'eux les travaux nécessaires pour la construction de leur Habitation. Ils bâtissent des Cabanes avec un artifice admirable. L'un sait l'osice de Maçon, l'autre celui de Manœuvre, un autre celui d'Architecte. L'Auteur les compare aux Tiriens bâtissant Carthage. Ils élévent des Chaussées ou des Digues avec la même industrie. \* Une entreprise si bien suivie & si bien éxécutée, supose nécessairement

T Voiez le Spectacle de la Nature. Tom. I. Pag. 366.

que ces Animaux se parlent, & ont entr'eux un langage par lequel ils se communiquent leurs

peniées.

L'Auteur justifie cette conséquence par ce qui arriva à la Tour de Babel. L'ouvrage cessa dès que ceux qui la bátissoient, n'entendirent plus la Langue les uns des autres. Dès qu'ils . ne purent plus se parler entr'eux, par cela même'lls ne pûrent plus continuer l'Edifice. Mais d'habiles Critiques expliquent un peu autrement ce que l'on apelle la Confusion des Langues. L'expression de l'original peut seulement marquer la discorde, qui se glissa entre la plûpart des Familles, dont le Genre humain étoit composé. Le Texte peut désigner simplement qu'il n'v eut plus de concert entr'eux. Nous dirions demême en François que ces Gens là ne s'entendirent point, comme quand nous parlons d'un Mari & d'une Femme qui ne s'entendent pas, c'est à dire, dont l'un veut une chose, & l'autre une autre.

Après nous avoir mené en Amérique, & nous avoir fait remonter jusqu'à la Tour de Babel, l'Auteur nous ramene chez nous, & nous fait admirer dans nos Maisons de Campagne, une Ruche d'Abeilles. Les mêmes raisons dont s'étoit servi son Confrére le Pére DANIEL, pour prouver contre DESCARTES, que ces petits Animaux ne sont pas de simples Machines, prouvent aussi, selon le Pere Beaujon, qu'elles doi-

doivent avoir un langage. Voiés les Abeilles traivaillant dans leurs Ruches. C'est un tissu d'actions suivies, toutes rélatives les unes aux autres, & qui tendent au même but. Elles se partagent les travaux d'une manière fort équitable. Les unes vont à la Campagne ramasser le Miel, les autres vont chercher de l'Eau; d'autres sont postées à la porte de la Ruche, pour recevoir ce que celles qui sont sorties, aportent du déhors. Avant que d'en venir là, il a falu se loger, faire leurs retranchemens, & leurs enduits contre une infinité de petits Animaux frians & avides de cette admirable liqueur. Tout ce petit Peuple conspire au même dessein. Elles travaillent toutes au même ouvrage avec plus de justesse & de régularité, que deux mille Hommes, commandés par un ou plusieurs Ingénieurs, ne bâtiroient une Citadelle. Des Maisons bâties avec toute la justesse imaginable. des Métiers diférens, des peines pour les Faineans, & autres choses semblables que l'on ne voit que dans un état bien policé, suposent un comerce entr'elles, de la correspondance, une communication mutuelle de pensées, qui ne peut se faire que par le langage.

L'Auteur aplique le même raisonement aux Fourmis, qui forment aussi entr'elles une petite République. C'est chez elles qu'on doit admirer sur tout l'esprit d'ordre & de société. Tout le Monde connoit ces beaux Vers de Virgile.

V A It

It nigrum campis agmen, prædamque per herbas Convectant calle angusto: pars grandia trudunt Obnixæ frumenta humeris: pars agmina cogunt, Castigantque moras: opere omnis semita servet.

Pour ceux qui n'entendent pas le Latin, voici des Vers François de l'Abé RE'GNIER.

Voiés la Fourmi qui s'empresse
A mettre ses Blez à couvert;
Tontes agissent de concert,
Et toutes travaillent sans cesse.
Une Troupe traine les Grains,
Qu'elle enléve aux Sillons prochains;
L'autre en ronge le petir germe;
L'autre a soin de les recevoir,
L'autre au Magasin les enserme,
Et chacune sait son devoir,

Ce Magasin doit rapeler une Remarque sur la manière de vivre des Fournis. C'est qu'on n'a jamais vû dans aucune République autant d'union qu'il y en a dans la leur. Tout est commun entr'elles. Les Abeilles que nous venons d'admirer, se sont réservées la proprieté du fruit de leur travail. Elles ont chacune leur petite Cellule dans leur Ruche. Chacune se nourrit en particulier du Miel qu'elle a fait. Mais les Fourmis, à l'éxemple des Réligieux les mieux règlez, n'ont rien en propre. Le grain de Ble que chacune aporte de la Quête se met

Ancid. Lib. Iy.

met dans une Masse comune, & doit servir à toute la Comunauté.

L'Auteur voudroit conclure de cette union, de cette harmonie qui règne entre les Fournis, de leur grande activité pour le bien commun, qu'il faut qu'elles puissent aussi se parler entr'elles. Mais on ne coprend pas quelle sorte de langage il voudroit leur prêter. Depuis le sameux Dialogue de la Cigale & de la Fournii ce petit Animal semble avoir été pour toûjours condamné au silence. Les Fournis sont comme ces Ouvriers diligens, uniquement apliqués à leur ouvrage, & qui ne perdent point leur tems à causer. On diroit qu'elles sont de l'Ordre de la Trape, dont la Règle ordone le travail, mais en gardant inviolablement le silence.

Pour fentir la nécessité d'un langage entre les Bètes, il n'est pas besoin de recourir à celles qui forment entr'elles une sorte de République. Deux Animaux qui vivent ensemble dans une sorte de Mariage, & qui travaillent à la propagation de l'espèce, prouvent la même chose. La nécessité d'un langage entre un Mari & une Femme, pour vivre en mènage, est la mê-

me que pour une société.

", Deux Bètes affociées ensemble pour former un Mènage & une Famille, deux Oiseaux, par exemple, doivent s'entendre, & s'exprimer mutuellement leurs sentimens & leurs pensées. Comment concevoir que

, deux Moineaux, dans la ferveur de leurs a-, mours, ou dans les soins que leur donne l'é-, ducation de leurs petits, n'aient pas mille ,, choses à se dire? Il faut qu'un Moineau gronde sa Femelle quand elle fait la Coquette; il ,, faut qu'il menace les Galans qui viennent la cajoler; il faut qu'il puisse l'entendre lors ,, qu'elle l'apelle; il faut tandis qu'elle cou-,, ve assidument ses œuss, qu'il puisse pour-,, voir à ses besoins, & distinguer si c'est de ,, la nourriture qu'elle demande, ou que ques , plumes pour réparer son nid, & pour tout

,, cela il faut un langage.

On explique ordinairement par l'Instinct tout ce que les Animaux, & sur tout let Oiseaux font d'admirable pour perpétuer leur espece, & même pour former, comme quelques uns, une sorte de République, où il règne beaucoup d'ordre. Mais nôtre Auteurne s'acomode pas de ce principe. Il prétend qu'on n'a que des idées cofules de ce mot d'Instinct, que ce n'est peut - être là qu'un Etre deraison, qu'un reste de l'hilosophie Péripatéticienne. Ce seroit saire tort à la Société des Jesuîtes de les acuser, comme font certaines gens, d'avoir encore un reste de tendresse pour l'ancienne Philosophie, du moins a en juger par les sentimens du P. Beasejou. Il est si éloigné de ce désaut qu'il donne. plûtôt dans l'extrêmité oposée. Il ne veut pas que l'on explique certaines actions des Animaux par l'Instinct, parce que selon lui, ce mot

ne donne pas une idée affez distincte, & qu'il sent encore le jargon d'Arisiote. Mais n'est-il pas un peu trop dificile? Voici comment de bons Philosophes s'expliquent sur cette Matière.

On apelle Instinct, disent ils, le principe de ce cours d'actions règlées, qui est propre à châque estèce, & où sans le secours de l'habitude & de l'art. châque Animal suit une certaine tablature de mouvemens industrieux, pour parvenir à une fin propre à l'espèce dont il est. Cet Instinct est un Art que la Nature enseigne à châque Animal, & qui lui est infus par le Créateur. Cet Art qui ne demande ni règles, ni expérience, produit les plus adroites manœuvres, & les ouvrages les plus industrieux. Les Nids des Oiseaux, les Ruches des Abeilles, les Magasins des Fourmis, les Bâtimens des Castors en sont des preuves frapantes. C'est dans cet Instinct qu'il faut chercher la raison de cette union, de cette correspondance entre les Bêtes de la même espèce pour le bien commun; c'est la Nature seule qui leur suggére les meilleures règles d'aconomie & de Politique pour l'entretien de leur petit Etat. Ce que nous admirons dans les Animaux est l'éfet d'une Raison extérieure & universelle qui les dirige tous. Si les ouvrages que nous atribuons à l'Instinct étoient l'éset d'une raison éclairée, dont châque Animal fut doué, quelle supériorité les Brutes n'auroient elles point sur nous? Elles naitroient avec une intelligence toute formée, tandis que la nôtre ne croit qu'avec les années, & marche à pas fort lents.

Il est vrai que l'Instinct ne devroit porter les Animaux qu'à des actions uniformes, & toûjours les mêmes Cependant on les voit quelque fois se dévoier de leur marche ordinaire. On cite certains expédiens que les Bètes semblent imaginer pour des cas particuliers, d'ingénieux stratagèmes pour se tirer de quelque mauvais pas, & qui semblent suposer que que sorte de déliberation entr'elles. Châcun sait sa mérveilleuse Histoire là dessus; l'Auteur de l'Amusement sur le langage des Bêtes nous régale entr'autres de celle ci qui n'assortit pas mal le titre de son Livre.

, Un Moineau trouvant à sa bienséance un , Nid qu'une Hiron delle venoit de construire, , s'en empara. L'Hirondelle voiant chez elle , l'Usurpateur apella du sécours pour le chasser. Mille Hirondelles arrivent à tire d'aile, & ataquent le Moineau. Mais celui-ci couvert de , tous côtez, & ne présentant que son gros , bec par la petite entrée du nid, étoit invulnerable, & faisoit repentir les plus hardies qui osoient en aprocher. Après un quart , d'heure de combat, toutes les Hirondelles , disparoissent. Le Moineau se croioit vainqueur, & les Spectateurs jugérent qu'elles , abandonnoient l'entreprise. Point du tout. , Un moment après, on les voit revenir à la , charge, & châcune s'étant pourvûe d'un peu ,, de cette Terre detrempée, dont elles font leur Nid, elles fondirent toutes ensemble sur le .. Moi", Moineau, & le claquemurérent dans le Nid, ", afin qu'il y périt, puisqu'elles n'avoient pas ", pû l'en chasser. Auront-elles sormé & con-", certé ensemble ce dessein sans se parler?

Avant que d'expliquer comment cela a pû se faire sans parler, il me semble qu'il ne sera pas mal de commencer pas s'assurer du fait. Les Philosophes sages n'entreprennent de rendre raison de ces cas singuliers qu'après qu'ils sont bien constatés.

Il est vrai que l'on trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'Année 1712. un expédient dont s'avisérent un jour des Abeilles, pour rémédier à un cas embarassant, qui ne céde en rien à celui que mirent en œuvre les Hirondelles du l'. Beaujou.

"Les Abeilles aiment la propreté, dit Mr. MARALDI, " & il n'y a rien qu'elles ne fassent pour la coserver. La glu qu'elles recueïllent leur sert pour mastiquer la Ruche autour du piédestal, de sorte que par ce moien, elles empéchent l'entrée aux moindres Insectes. Il y a des Abeilles qui restent à l'ouverture de la Ruche, pour s'oposer aux Insectes, qui veulent passer par cette ouverture, « lorsqu'une Abeille n'est pas assez sorte, plusieurs autres viennent à son sécours. Un Limaçon étant entré dans la Ruche, nonobstant les ésorts de plusieurs Abeilles, après avoir été tué par le moien de leur aiguillon, a eté.

,, a été couvert de toutes parts de ce Massic, ,, come si c'étoit pour empêcher, ou la mauvai-,, se odeur que sa chair auroit pû causer dans ,, la Ruche, ou pour éviter les Vers que cette

" corruption auroit pû produire.

Ce Fait, apuié d'une autorité aussi respectable que le doit être le témoignage de cet Académicien, paroit bien favorable à nôtre Auteur. On est surpris qu'il ne l'ait pas raporté. Ce Limaçon embaumé devoit venir à l'apui du Moineau claquemuré. Le triste sort du Reptile sondoit encore mieux la conséquence que la punition infligée à l'Oiseau. Comment les Abeiles auroient elles pû en venir-là sans se communiquer leur dessein? Un Limaçon trompe la vigilance des Gardes, & se glisse dans la Place. Il est puni de sa témérité sur le champ, & percé de mille traits. Mais l'embaras étoit d'enterrer. ou de mettre dehors le Corps mort, qui auroit pû infecter bientôt toute la République. L'un & l'autre etoit au dessus du pouvoir des Habitans du lieu. Il faloit que l'adresse supleat a la force. Ne semble-t-il pas que dans cette perpléxité on assembla un Conseil Général où divers expédiens furent proposes, & qu'enfin quelqu'un imagina d'embaumer le Cadavre, avis qui entraina tous les sufrages, & qui sut incesfamment executé? Pour cela il falut necessairement de la delibération, & par conféquent une communication de pensées, qui semble même avoir

avoir été portée fort loin. Voila par où nôtre Jésuite pouvoit rendre son sentiment encore plus vrai-semblable. Vous voïés que je ne suis pas toujours d'humeur contredisante: Mais il n'a pas besoin qu'on lui prête des Armes. Il vaut donc mieux s'en tenir à raporter ses

preuves.

Pour ôter toute équivoque dans les termes, l'Auteur s'explique sur ce qu'il apelle le Langage des Bêtes,, Dans l'usage ordinaire, dit il, , ce qu'on apelle parler, c'est se faire entendre par une suite de mots articulés, par lesquels les Hommes sont convenus d'expri-,, mer telle idée, ou tel sentiment, & la col-,, lection totale de ces mots sait ce que nous , apelons une Langue: qui est diférente chez , les Peuples diférens. Si les Bêtes parlent; ce n'est point par le moien d'une semblable Langue. Mais ne peut on point sans ce se-, cours se faire bien entendre, & parler véri-, tablement? Nous nous parlons souvent par de simples gestes, par des signes. Un Peuple de Muets sauroient bien sup éer à nos phra-,, ses par des cris, par des gestes, par des re-, gards & des mines. Avec le tems ils se per-, fectionneroient de plus en plus dans cette manière de s'exprimer, & ils formeroient , peu à peu, non par me Langue, mais un Langage très net, & autsi intelligible pour , eux que nos Langues le sont pour nous. Apliquons " Apliquons cet exemple aux Bêtes. Elles n'ont " point de langues, mais pourquoi n'auroient-

" elles pas un langage?

Il y a encore une autre distinction dont l'Auteur n'a point parle, & qui paroit nécessaire dans cette matière, c'est de distinguer les signes naturels, d'avec les signes arbitraires, ou de pure convention. Ces signes des Muets sont la plûpart de ce dernier genre. Et il semble qu'il n'en faut point chercher de semblable dans les Animaux. C'est sur quoi on auroit souhaité que l'Auteur eut parlé un peu plus clairement.

La Nature a dicté aux Betes des cris, des avertissemens par où elles s'entr'aident dans le besoin. C'est le langage de nos Basse-Cours que nous entendons assez bien la plûpart. Le Coq, qui a découvert quelque mangeaille, a un certain jargon pour inviter ses Poules à en venir profiter. Il a autsi certains cris pour les avertir des diférens dangers à quoi elles peuvent être exposées. Un Coq au milieu d'un nombre de Poules, apercevant un Oiseau de Proie, poulse un cri lugubre, qui donne l'alarme à tout ce Peuple, qui se disperse aussi tôt de côté & d'autre. Il semble qu'il est préposé pour veiller à la sûreté de ses Compagnes, & qu'il fait les sonctions d'une Sentinelle qui donne le fignal, dès que l'Ennemi paroit. Toute la Basse Cour entend à merveille ce signal, & ne s'y meprend point. On voit avec étonnement un Poulet, qui à peine est sorti de sa Coque, suir à ce cri du

du Coq, comme les autres, & se résugier sous l'aile de sa Mére. Il faut ici nécessairement recourir à l'Instinct. Je ne sai si nôtre Auteur voudroit se persuader que ce Coq seroit convenu avec ses l'ouies, que ce cri seroit un signal qui leur annonceroit que l'Ennemi est proche. Le jeune Poulet sur tout seroit contre lui une objection des plus embarassantes.

Cependant nôtre Philosophe met au rang des Préjugez tout ce qu'on dit de l'Instinct. "C'est un principe machinal, dit-il, par où l'on prétend expliquer tout ce que les Bêtes font de plus admirable. Rien n'est plus comode. Mais jusqu'à quand les Hommes prendrontils des mots pour des choses! Ce que l'on atribue mal à propos à cet Instinct inconnu, peut être le simple éset de leur connoissance. Pourquoi multiplier les Etres sans nécessité. & chercher à mettre de l'obscurité dans une ,, chose toute simple, & fort claire d'elle-mê-,, me?,, Mais encore une fois, si l'on ne veut pas reconnoitre dans les Animaux une sagacité pour se conduire, & pour rechercher ce qui leur est propre, que la Nature leur a donnee des la naissance, & qui suplee chez eux au defaut du raisonnement, il faut mettre l'intelligence des Bêtes fort au-dessus de celle de l'Home. L'Auteur ne doit pas se flater que ce Paradoxe faile fortune.

Il aporte divers éxemples de ces avertisse-X mens

mens que les Oiseaux se donnent les uns autres par une est èce de langage, particulier à chaque espèce. "Entrez dans un Bois, dit-il, où il y a des Gesis Le prémier qui vous aperçoit donne l'allarme à toute la Troupe, & le bruit ne finit point que vous ne soïés sorti, ou que vôtre présence ne les ait chassez. Les Pies, les Merles, & presque tous les Oiseaux en sont autant. Qu'un Chat paroisse sur un Toit, ou dans un Jardin, le prémier Moineau qui le découvre, sait précisément ce que fait parmi nous une Sentinelle qui aperçoit l'Ennemi. Il avertit par ses cris tous ses Camarades, & semble imiter le bruit d'un

7) Tambour qui bat aux champs.

Outre ces avertissemens, la plûpart des Animaux ont encore ensemble des espèces d'entretien sur d'autres choses. Ils savent exprimer entr'eux leurs désirs & leurs sentimens. Il est vrai qu'il ne s'agit pas dans leurs Conversations, comme dans les nôtres, d'idées, de raisonemens, de réslexions. Ils ne conoissent que la Vie animale, & leur faculté de parler est toute relative à leurs besoins, & à tout ce qui est nécessaire à leur conservation.

" Mais, ajoûte nôtre Auteur, si leurs Conversations ne roulent pas sur des sujets aussi, élevés que les nôtres, elles n'en ont pas aussi, les désauts. Si les Bêtes nous entendoient converser, jaser, mentir, médire, &c. au-

" roient-

, roient-elles lieu de nous envier l'usage que

», nous faisons de la parole?

Voilà une Moralité bien placée, & tout-àfait édifiante dans ce Livre du Révérend Péres On y reconnoit un Prédicateur zèlé, aussi bien qu'un sage Philosophe. Mais croiroit on que dans le même Ouvrage où il donne ce coup de bec aux Médisans, il sut tombé lui même en faute? Dès les prémiéres Pages, il débute de cette maniere. ,, Si j'étois avec vous , Madame, en conversation familière, je vous dirois que la raison qui me persuade que les Rêtes parlent, c'est que Mr. de R. parie. Vous ne manqueriés pas d'ajouter Madame d'H. .. Il me semb e que c'est là. non seulement médire, mais encore donner à la Dame des leçons de Médisance. Ces deux endroits raprochés, font assurément un contraste affez singulier:

", Les Bêtes parlent peu, continue nôtre Au-, teur, mais elles ne parlent jamais qu'à pro-, pos, & avec connoissance de cause. Elles ne

, mentent jamais, non pas même en amour. Après avoir loué les Bêtes sur leur retenué à parler, il en excepte cependant les Oiseaux, dont la plûpart sont aisez babillards. Il y en a qui ne déparlent point; mais ce défaut n'est que dans les Mâles, ajoûte t'il galamment. Je vous prie de bien remarquer que ce sont les Femelles qui

parlent le moins.

Il entre ensuite dans un plus grand détail, & 2 après

après avoir réprésenté qu'on ne doit pas éxiger de lui qu'il explique parfaitement le langage des Bêtes, & qu'il donne un Dictionaire de leur langage, il fait pourtant une tentative sur quelques Oiseaux.

, Prenons pour éxemple la Pie qui est si cau , seuse. Il est aisé d'observer que ses discours , ou ses chants sont variés. Tantôt elle abaisse ou élève le ton, tantôt elle presse, ou ralen-, tit la mesure; tantôt elle prolonge, ou abrè-, ge son caquet. Ce sont évidemment autant , de phrases disérentes. Si elle parle, en mangeant avec beaucoup d'apétit, il est vrai-, semblable qu'elle dit, voilà qui est bon; voilà , qui me fait du bien. Si vous lui présentés , quelque chose de mauvais, elle doit dire, , cela me deplait; cela ne vaut rien pour moi. El-, le dira quelque sois. Il n'y a plus rien ici à manger; allons ailleurs. Il est fort aise d'alon-, ger ce Dictionaire, en y ajoutant toutes les , expressions dictées par l'amour, la jalousie, , la douleur, la joïe.

p, ger ce Dictionaire, en y ajoutant toutes les expressions dictées par l'amour, la jalousie, la douleur, la joie.

p, Comme le Serin est familier, avec un peu d'atention, on peut démêler la signification de la plûpart de ses phrases. Quand il voit que sa remelle néglige de couver ses œuss, & s'absente du Nid trop long tems, écoutez son discours; il lui dit sûrement alors, qu'il est inquiet, qu'il faut qu'elle aille a ses œuss, qu'il la batra, si elle ne rentre dans le Nid, &c.

Une objection affez naturelle là dessus, c'est que les Oiseaux répétent toûjours la même chose, & par consequent ne varient point leurs phrases. Mais outre les diférences qu'il est aisé de remarquer dans le parler des Oiseaux, de vitesse ou de lenteur, de haut & de bas, de longueur & de briéveté, il y en a vraisemblablement beaucoup d'autres que nous n'apercevons pas, faute d'entendre leur langage. Si beaucoup d'Oiseaux nous paroissent chanter toûjours la même chose, comme le Moineau, le Pinçon, le Serin, c'est un éset du peu de finesse de nos Oreilles. La Langue Chinoise est pleine de semblables diférences que les Etrangers ont toutes les peines du Monde à sentir. Après cette Réponse, l'Auteur convient de bonne foi que la plûpart des Oiseaux sont amis des répétitions. Ils n'ont qu'une manière d'exprimer leurs sentimens. Ils ne savent pas varier un je vous aime., comme les Amans. Ils ne peuvent que répéter beaucoup, parce qu'ils insistent toûjours sur le même objet jusqu'à ce que leur désir soit satissait, ou qu'il soit détourné par un objet plus pressant.

,, La Phrase que deux Chats rivaux miaulent en dialogue sur une Goutière, dit il, n'est qu'une longue phrase répétée, qui exprime leur jalousse & leur colère. Aussi est elle toûjours suivie d'un combat en sorme, & de la désaite de l'un des deux; de sorte qu'on

X 3 ,, pour-

, pourroit les comparer aux Hèros d'Homère, qui ne manquoient jamais de se faire l'un à l'autre de longues harangues, avant que

d'en venir aux coups de main.

Il ne faut pas oublier une pensée assez singulière de nôtre Auteur. Il prétend que c'est une erreur populaire de croire que les Oiseaux chantent. Selon lui, les Oiseaux parlent, & ne chantent point. Ce que nous prenons pour un chant n'est que leur langage naturel. Les Hottentots dans l'Afrique semblent glousser comme le Coq d'Inde, quoique ce soit l'accent naturel de leur langue. Il y a aussi des Peuples qui nous paroissent chanter en parlant.

La raison de nôtre Philosophe pour apuïer son sentin ent que les Oiseaux que nous estimons le plus pour leur chant, le Rossignol luimême, ne chantent pas à parler éxactement, c'est qu'ils n'ont nulle idée de shant, ni aucun

sentiment d'harmonie.

Voilà qui paroit d'abord un Paradoxe des plus étranges. Le Rossignal nous chante des Airs que nous admirons depuis long tems; nous le regardons comme un habile Musicien, & on nous dit froidement qu'il n'a pas eu seulement intention de chanter. Consultons là dessus l'ingénieux Auteur du Spectacle de la Nature.

De Quel plaisir, dit il, que d'entendre sur le soir le Rossignol chanter seul, & continuer bien avant dans la nuit! On diroit qu'il sait ce

que valent ses talens, & que c'est par complaisance pour l'Homme, autant que pour sa satisfaction propre, qu'il se plait à chance quand tous les autres Oiseaux se taisent. Rien ne l'anime tant que le silence de la Nature. C'est alors qu'il compose & éxécute sur tous les Tons. Il va du sérieux au badin ; d'un chant simple au gazouillement le plus bisarre; des tremblemens & des roulemens les plus legers, à des foupirs Janguissans & lamentables, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaieté naturelle... Il semble qu'il faudroit une poitrine vigoureuse, & des organes infatigables, pour fournir & soutenin sans aucun afoiblissement, pendant plusieurs heures, des sons si gracieux & si forts, des agrémens si multipliés & si piquans, en un mot une Musique si prodigieusement variée; & cependant on trouve que c'est le gosier d'un très petit Oiseau, qui sans Maitre, sans ,, étude, ni préparation, opére toutes ces , merveilles. \*

D'autres ont dit que le Rossignol est un Muficien naturel, qui observe tous les Tons. Lui seul remplit successivement toutes les parties de la Musique. Il les distingue en Maitre. Il gazouille, il se tait. Puis il a des transports beaucoup plus violens quand l'Echo lui répond. Il pousse tantôt tendrement, tantôt fortement.

Spectacle de la Nature, Tom. I. p. 303.

314 JOURNAL HELVETIQUE
Il se fâche, il se met en colère, puis il soupire.
Quelque-sois il contresait le Haut-bois, quelquesois la Flute & la Trompette. Un ancien Poëte a dit.

Tu Philomela potes vocum discrimina mille, Mille potes varios ipsa referre modos.

Les Grecs apelérent le Rossignol Philomèle, comme pour dire que c'étoit celui de tous les Oiseaux qui aimoit le plus l'harmonie, & suivant nôtre Philosophe, il n'a pas même l'idée du chant. C'est presque une Viele qui joue tous ces ditérens airs sans sentir qu'elle les joue. Qu'un Homme qui parle tout uniment fasse de la Prose sans y prendre garde, cela se conçoit aisement. On n'est point surpris d'entendre dire à Mr. Jourdain, dans le Bourgeois Gentil Homme de Molière, par ma Foi il y a plus de quarante ans que je dis de la Prose sans m'en apercevoir. Mais si quelqu'un né avec une heureuse veine Poëtique, parloit toûjours en Vers, & en Vers fort goûtés des Conoisseurs, sans qu'il prit garde lui même qu'il versifie, ce seroit une espèce de prodige. Cependant voilà presque le cas du Rossignol, à ce que prétend le P. Beaujou. Un bon Poete qui feroit naturellement des Vers, sans s'en apercevoir, & un excellent Musicien qui chante très bien sans savoir seulement ce que c'est que mélodie, peuvent aller de pair. Cependant défions-nous des préjugez de la naiffance.

la

sance. Nous avons été trompés si souvent en jugeant sur les simples aparences, que nous pourrions bien encore être dans l'erreur sur la prétendué Musique du Rossignol. Mais pour ne pas abandonner tout d'un coup l'ancienne opinion, on pourroit entrer en composition avec l'Auteur de l'Amusement plilosophique. Le Rossignol parle & ne chante pas, dit il. Les autres croient qu'il chante, & qu'il ne parle pas. Le fentiment moien sera de dire qu'il chante & qu'il parle en même tems. Le P. Beaujou paroit disposé à se prêter à cet acomodement. Le Rossignol & les autres Oiseaux de ce genre, seront donc des Heros de l'Opéra qui éxpriment leurs sentimens par des Chansons tendres, & qui ne parlent qu'en Musique.

Il y a surtout deux circonstances où le Rossignol, ainsi que le Serin, le Pinçon, & la. Fauvette parlent, ou si l'on veut, chantent Fauvette parlent, ou si l'on veut, chantent plus qu'à l'ordinaire. C'est lors qu'ils apellent ou qu'ils solicitent une semelle, & tandis qu'elle couve ses œuss ou ses petits. Quoi que dans ces deux circonstances la phrase paroisse la même; dans la première le chant est plus animé. Chez les Oiseaux, comme chez nous, on baisse d'un ton après le Mariage. Au comencement du Printems le chant du Rossignol est beaucoup plus vis & acompagné d'action. Quand nous nous promenons alors dans la Campagne, nous n'entendons nous autres que la Note de ce petit Opéra. Nôtre Auteur qui a plus de pénétration, & l'oreille plus fine, a ou distinctement les paroles mêmes, & il les comunique au Public. Le Rossignol amoureux dit donc alors à l'objet de ses vœux; Venes, charmante Femelle qui cherches un Mari. Je vous épouserai. Nous ferons ménage ensemble.

Dans la seconde circonstance, le Rossignol dit toute autre chose. On sait que dans cette espèce il n'y a que la Femelle qui couve. On croit ordinairement que dans ce tems - là le Mâle s'amuse à chanter pour la divertir pendant l'ennui de ses couches. Mais nôtre Auseur lui prête une autre vuë, qui paroit assez heureusement imaginée selon lui. Ce qui fait chanter alors le Rossignol, c'est le besoin de rassurer la Femelle, trop ocupée pour songer à sa sûreté. Le Mari veille pour elle, perché fur une branche voisine, d'où il observe tout ce qui se passe pour avertir sa Femme, s'il survient quelque juste sujet de crainte. S'il ceffoit quelque tems de chanter, la Femelle inquiéte quiteroit son Nid. Tandis qu'il chante elle y reste tranquile. Il ne faut donc pas croire qu'il chante alors simplement pour chanter. Son chant signifie quelque chose, & nôtre habile Trucheman nous donne encore les paroles de cette Musique. Les voici; Soies tranquile; Je veille pour vous. Vous n'aves rien à craindre; Je vous avertirai s'il arive quelque chofe.

L'Auteur en finissant ce petit Ouvrage, veut bien communiquer à la Dame à qui il écrit, son secret pour entendre le langage des Bêtes. Il lui en donne la Clef. , Voulés vous, , lui dit il, une méthode fort simple. Tout le ), langage des Animaux se réduit à exprimer le , sentiment de leurs passions, le plaisir, la dou-5, leur, la colère, la crainte, l'amour & le désir , de manger, le soin de leurs petits. Si vous , voulés donc avoir le Dictionaire du Lan-, gage des Bètes, observés-les dans les cir-», constances de ces diférentes passions; Et comme elles n'ont communément qu'une , expression pour chacune, vous aurés bien-, tôt composé vôtre Dictionaire. Ensuite, de ces diférens Dictionaires réunis, vous en ,, feres un Poliglotte qui contiendra tous les , diférens Langages des Bêtes; par exemple, ,, cette phrase, Je sens de la douleur, vous la ,, rendrés de suite en langage de Chien, de , Chat, de Cochon, de Pie, de Merle &c. , le tout bien noté en bécarre & en bémol.

Après ce petit badinage, l'Auteur reprend son sérieux, & conclut par une Remarque tout à fait Philosophique, & qui rectifie tout d'un coup l'essor qu'il a donné à son imagination; c'est qu'il faut entiérement retrancher du Langage des Betes, tout ce qui s'apelle phrase & construction de Grammaire. Il n'y faut point chercher ces termes personels & ré-

latifs

latifs que nous avons dans nôtre Langue. Le Rossienol le plus éloquent ne peut pas dire dan son langage, j'aime; je suis bien aise; je sens du plaisir. Les Bêtes ne peuvent avoir d'autres expretiions que celles qui répondent à celles ci,

douleur, plaisir, crainte, colère, &c.

l'ai cru, Messieurs, que l'Extrait du Livre du P. Beaujou pouvoit entrer dans vôtre journal. Il est vrai que j'aurois dû être moins long, mais la singularité du sujet m'a mené plus loin que je ne comptois. Le Public doit être satisfait de voir paroitre un second Apollonius de Thiane, je veux dire un autre Interprète du Langage des Oiseaux, mais plus habile que le prémier. Vous savez ce que Philostrate a dit de cet ancien Philosophe Pithagoricien. Il nous a laissé une espèce de Légende dorée sur le compte de cet Apollinius, toute remplie de merveilles les plus romanesques. Nos Esprits forts, qui sont arme de tout, n'ont pas laissé de faire valoir ces Miracles pour décréditer ceux qui apuient la Réligion. Ils n'ont pas eu honte de nous oposes cette fabuleuse Histoire. Apollonius, nous diton gravement, a fait plusieurs prodiges; il prédisoit l'avenir, & il se vantoit d'entendre, sans s'y tromper, le ramage des Oiseaux sur ce dernier article, dont il s'agit uniquement; écoutons ce que nous dit sa Légende.

Apollonius étant à Ephèse, & exhortant un jour les Habitans de cette Ville à se comuniquer leurs

biens,

biens, & à se nourir les uns les autres, il y avoit des petits Oiseaux dans un Bois, qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux en criant, comme s'il leur eut aporté une nouvelle. Tous les autres comencérent aussi à crier, & s'envolérent avec lui. Apollonius qui s'en apercut, s'arrêta & dit au Peuple; Un Garçon qui portoit du Ble a fait un faux pas , & en a repandu une grande partie dans une telle Ruë. Cet Oiseau s'y est trouvé, & est venu avertir les autres de cette bonne fortune. Plusieurs de ses Auditeurs coururent à l'endsoit qu'il avoit marqué, & trouvant que la chose étoit come il l'avoit dite, ils revinrent au lieu où le Peuple étoit assemblé, remplis d'étonement & d'admiration. Apollonius continuoit encore d'exhorter les Ephésiens à se comuniquer leurs biens, & pour les y porter, il faisoit valoir cet exemple des Oiseaux.

Il n'est pas fort dificile d'expliquer cette merveilleuse Histoire. Apollonius, passant dans cette Rue, avoit remarqué ce Blé répandu. Le reste est la broderie du Roman. Ce qui rend cette conjecture fort vrai semblable, c'est qu'on voit dans la Vie d'Apollonius qu'étant allé aux Indes, il eut besoin, tout comme un autre, d'un Interprète dans ce Païs-là. Ce Génie si pénétrant qui entendoit à demi mot le langage des Oiseaux, ne comprend rien dans le jargon des Indiens. S'il tenoit de ses Dieux, comme on voudroit nous le faire croire, ce talent d'entendre les Bêtes, il est

furprenant qu'ils ne lui eussent pas acordé la même grace pour comprendre sans le secours d'autrui, ce que lui disoient les Indiens. Il nous importe plus de pouvoir comèrcer avec les autres Hommes, nos semblables, qu'avec les Bêtes. C'est donc là une fraude pieuse d'Apollonius, mais qu'il saut lui pardonner en saveur de sa bonne intention: On doit regarder cette petite siction come les Fables d'Esope, qui finissent toûjours par quelque bonne Moralité. Je suis &c.

Genève ce 20. Avril 1739.



#### REFLEXIONS

Sur l'utilité des Sciences & de la Réligion, par raport à la Société.

L'Etude des Sciences & des beaux Arts, orne l'Esprit, adoucit cette espèce de sérocité qui est presque naturelle à l'Homme: Elle le rend docile aux Loix, elle l'éclaire sur ses devoirs, elle l'ocupe d'une manière utile & agréable. Par là l'Homme devient bon Citoien & bon Père de Famille; la Société profite de ses Travaux, de ses Lumières & de son Industrie; les Arts naissent & se persectionnent; l'Emulation est exci-

excitée & soûtenue; le Peuple vit dans l'abondance, & cette abondance élève l'Esprit, & lui donne de nouvelles forces. Le Citoïen, content de son état, ne cherche pas à le changer. C'est la pauvreté & la misère qui produisent ordinairement le mécontentement & la révolte. Un Peuple qui est dans une situation commode doit craindre toute espèce de mutation. \* Le Gouvernement ne sauroit être ébranlé que les Particuliers n'en souscent. Leur bonheur est toûjours dépendant de celui de l'Etat. Est il en danger? Les Arts & les Sciences languissent; le Peuple perd insensiblement cette reputation qui le failoit respecter, & il retombe dans la barbarie. L'exemple des Grecs & des Romains doit faire trembler toutes les Nations.

Que l'on éxamine qui sont ceux qui ont été les Instrumens des Guerres Civiles, qui sont ceux qui ont favorisé les Projets des Manlius, des Catilina, & des autres Perturbateurs du repos public; on trouvera que ce sont presque tous des Gens oissis, & très peu éclairés. Les Sciences ont une très grande influence sur ceux qui gouvernent, & sur ceux qui sont gouvernés: Elles les instruisent de leurs devoirs réciproques; elles dissipent l'erreur, & modérent les passions. L'ignorance est la Mére du Crime, Un Homme

<sup>\*</sup> Rien ne presse taut un Esat que l'inovation, dit Montagne, le changement donne seul sorme à l'injustice & à la tiranie.

me éclairé chérit la Vertu, parce qu'il la connoit, & la Vertu maintient l'ordre qui est le plus ferme apui des Etats.

Il n'y a point de Païs qui soïent sujets à des révolutions plus fréquentes & plus funestes, que ceux où le reuple est enseveli dans les Téné-bres de l'ignorance. En Turquie, par exemple, où l'on ne conoit guères de Livres que celui de l'Alcoran, les féditions n'y sont pas rares, & sont presque toûjours suivies de la chute & de la mort tragique du Souverain. Que l'on ouvre l'Histoire, on y trouvera que les plus cruels Tirans étoient plongés dans une crasse ignorance, & qu'ils n'avoient pour guides que leur caprice & leur férocité. Comment auroient-ils

respecté les Loix, ne connoissant ni les Regles de l'humanité, ni celles de la Justice?

Un Peuple ignorant, dit un Homme d'Esprit, est le jouet de tous ceux qui veulent l'ébranler. Il est ordinairement défiant & crédule ; toujours prêt à se livrer aveuglement aux Inspirations de ceux qui ont de l'audace & une Eloquence Militaire; Gens qui se servent souvent d'une partie du Peuple, pour subjuguer l'autre partie L'ignovance conduit au finatisine, & le fanatisme politique à toutes sortes d'atentats. A des Magistrats dont le pouvoir a des fondemens solides, il faut des Hommes éclairés, parce qu'il les faut ou asses sages pour reconnoitre l'Autorité legitime, ou alsés politiques pour se refuser à des factions presque toû-19Hrs

jours fatales à ceux mêmes qui en sont les Auteurs. Si les Sciences inflüent extrèmement sur le bonheur de la Société, la Réligion n'a pas une moindre influence, & n'est pas moins nécessaire. Les Maximes de Vertu & d'équité qu'elle nous présente, peuvent être considérées comme de simples conseils, tant que nous ignorons qu'il y a un Souverain Législateur qui nous impose Pobligation de la pratiquer. S'il n'y avoit point de DIEU, dit un habile Jurisconsulte, \* Pimpression que sont ces Maximes, quand on les considére atentivement, s'ésaceroit bien tôt; il faudroit que le Souverain fut armé du Glaive. pour punir les Coupables, & venger l'innocence. Quel frein seroit capable de retenir un Homme qui pourroit commettre le Crime dans l'obscurité, & se dérober ainsi à la poursuite des Loix, ou qui ne redouteroit ni le suplice ni la mort? Mais dès que l'on est persuadé de l'éxistence d'un Etre suprème, qui aime l'ordre, qui le prescrit, qui veille a nos actions, & qui en pénètre les divers morifs; dès que l'on est convaince de la réalité des peines qu'il peut infliger aux Infracteurs de ses Loix, & de la réalité des récompenses qu'il a promises à ceux qui observent les Regles de la droiture & de l'équi-

<sup>\*</sup> On doit une partie de ces dernières Réflexions à Mr. BURLAMAQUI, célèbre Professur en Droit, dans l'Académie de GENEVE. Il seroit bien à souhainter que cet excellent Jurisconsulte donnat ces Ouvrages au Public. C'est avoit profité que de savoit s'y plaire.

té; alors ces Règles prennent une nouvelle force; les Motifs les plus puissans se réunissent pour nous engager à les pratiquer avec éxactitude: Nous sentons que notre félicité dépend de leur obé rvation, & que l'état de Société, das le juel Dieu nous a placé, ne sauroit subsisser, si ces Règles ne sont respectées. Aussi tous les Peuples du Monde tont ils convenus de cette vérité, c'est que les Loix humaines cirent leur plus grande ésicace de la conformité qu'elles ont avec les Loix immuables & divines. C'est dans l'idee que nous avons des persections de l'Etre suprème qu'il saut chercher la source & l'origine du Droit naturel & primitis.

Si la Réligion est très-utile à la Société en général, elle ne sert pas moins à tous les Particuliers qui la composent. Nous sommes environnés d'Hommes plus forts que nous, dit l'ingénieux Auteur des Lettres Persanes. Ils peuvent nous nuire de mille manières diferentes; les trois quarts du tems ils. peuvent le faire impunément Quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous les Homes un principe intérieur qui cobat en nôtre faveur. Es qui nous met à couvert de leurs entreprisés. Sans cela nous devrions être dans une fraieux continuelle; nous passerions devant les Hommes comme devant les Lions; nous ne serions jamais assurés un moment de nôtre Bien, de

nôtre Vie, de nôtre Honneur.



#### REFLEXIONS

Sur la Comedie.

A Comé ie à ses Partisans & ses Ennemis. Les uns la regardent comme un amusement innocent & même utile; les autres la considérent comme un Spectacle dangereux & & criminel. N'y a-t'il point de milieu entre des Opinions si oposées? C'est ce que nous allon éxaminer. Nous verrons d'abord ce qu'elle peut avoir d'utile, nous vertons ensuite ce qu'elle a de condamnable. Il est certain que la Comédie est propre à recréer l'Esprit, à l'orner & à former le goût; sur tout la Comédie moderne qui est plus chaste & plus retenue que l'ancienne. On ne s'y permet rien aujourd'hui qui blesse direct-ment les bienseances. Ces plaisanteries failes & obcènes, ces nudités & ces postures qui alarmoient la pudeur n'y sont plus permises Les Muses qui president au Spectacle sont Vierges; elles ne doivent rien soufrig qui choque la modestie. On ne sauroit être toûjours ocupé d'afaires sérieuses, ou d'Etudes importantes; on a besoin de se délasser, & de se mènager un agréable repos. N'est il pas permis, alors, de contempler sur le Théatre le jeu Y 2 des

des Passions, pour aprendre à les éviter? N'estil pas permis de porter ses regards sur les disérens caractères des Hommes, dont on nous dépeint tour à tour la beauté, la laideur ou le ridicule. L'Amour propre nous aveugle sur nos propres désauts. Un habile Comédien nous présente en quelque manière un Miroir. En contresaisant nos sotises & nos vices, il nous aprend à les connoitre & à en rougir.

Un Avare, souvent voit le Tableau sidèle D'un Avare tracé sur son propre modèle. Et mille sois un Fat sinement exprimé Reconnut le portrait sur lui-même sormé.

BOILEAU

Il y a plus, en faveur de la Comédie; c'est qu'elle n'est désendue positivement en aucun endroit de l'Ecriture Sainte. Les Péres eux-mêmes ces Casuistes sévéres, ces rigides Censeurs des Divertissemens illicites, n'ont condamné dans la Comédie, que l'excès & que l'abus. St. Thomas, en particulier, dit, sur ce sujet, que la Comédie est une récréation honnête, pourvû qu'il ne s'y passe rien d'indécent, & que l'on n'y joue point les choses sacrées.

La Comédie est un Poeme ingénieux, qui a pour objet de corriger les Vices, & de les rendre ridicules. Dans sa prémière institution, elle étoit destinée à la corection des Mœurs. La Grèce excitoit l'émulation des Poètes en acor-

dant

dant de glorieuses récompenses à ceux qui excelloient dans cet Art. Dans le tems que la Vertu Romaine étoit dans sa plus grande vigueur, dans Rome disciplinée, sous la sagesse des Consuls, la Comédie a reçû de trèsgrands aplaudissemens.

Si de la Comédie, nous passons à la Tragédie, combien n'y trouve t'on pas de sentimens nobles & généreux, de sages Maximes exprimées avec beaucoup de grandeur & d'énergie. Sans remonter à l'ancienne Tragédie, on peut trouver dans la Tragédie moderne les plus beaux préceptes & les plus belles sentences. En voici quelques éxemples.

CORNEILLE dit.

Le Crime fait la honte & non pas l'echafaut.

RACINE s'exprime ainsi, en parlant du prémier pas que l'on fait dans le Crime:

Quiconque a pû franchir les bornes légitimes, Peut violer enfin, les Droits les plus facrés; Ainsi que la Vertu, le Crime a ses degrés.

Mr. DE LA MOTTE fait parler TATIUS Roi des SABINS de cette manière.

Laisse 12 les sermens : S'ils faisojent dans les Cœurs naitre les sentimens, Je t'en demandezois : Mais qu'elle est leur puissance? Le Crime les trahit; la Vertu s'en osense.

Mais les Poëtes Tragiques ont excellé sur-tout lors qu'ils ont tracé les sunestes estes de la Tirannie. Mr. DE VOLTAIRE, après avoir fait une peinture énergique des douceurs & des avantages de la Liberté, met dans la bouche de BRUTUS, ces beaux Vers:

Si dans le sein de Rome il se trouvoit un Traitre, Qui regrettat les Rois, & qui voulut un Maitre; Que le perside me re au milieu des tourmens: Que sa cendre coupable, abandonnée aux Vents, Ne laisse se qu'un nom, plus odieux encore. Que le nom des Tirans, que Rome entière abhorre.

Un autre Poete moderne, dans une Tragédie qui a pour titre Appius Claudius, prête à un Romain ce langage ci.

Loin ceux qui n'ecoutans que de fausses Maximes,
Du pouvoir absolu creusent les noirs abimes;
Qui sacrissant tout, à seur propre grandeur,
Ne sont de seur Païs qu'un séjour plein d'horreur;
Tel sur Claudius. Helas! pour nôtre gloire,
Que ne puis-je oublier cette tragique Histoire!
De ses Concitoiens ce cruel Opresseur,
De nos Calamités sut le fatal Auteur.
Le Romain qu'oprimoit ce Decemvir perside,
Ne prit que sa sureur pour conseil & pour guide;
Mais lui, sur de calmer ces stots tumultueux,
Rioit des vains ésorts d'un Peuple masheureux;
Sans craindre les horreurs d'une Guerre civile,
De larmes & de sang, il remplissoit la Ville.
De l'austère vertu n'ecoutant plus la voix;

Il fonde son pouvoir sur le débris des Loix; Et tout couvert du sang qu'il venoit de répandre, Il foule le Romain qui n'ose se défendre; Tiran du Peuple entier, loin d'en être l'apui. Le bras des Dieux vengeurs s'apesantit sur lui &cc.

Il faut remarquer que les bons Poëtes ne perdent jamais de vûe le but de la Tragédie, qui est d'intéresser les Spectateurs en faveur de la Vertu, & d'inspirer de l'horreur pour le Crime en le couvrant de honte & de remords, & en le rendant odieux par le suplice qui l'atend.

Voila à peu près ce que les Partisans de la Comedie peuvent dire en sa faveur. Mais cette Apologie ne la justifie pas entierement. Comment excuser ces peintures séduisantes & dangereuses que les Poëtes sont de l'Amour, ces gestes lascis, & ces Jeux de mots qui osen-sent la pudeur? Les voiles même, que l'ou jette sur une Galanterie criminelle, ne servent qu'à éxciter la curiosité du Spectateur; & à redoubler son atention. L'on se plait à pénétrer des Mistères qui flatent les Passions & la pente naturelle que nous avons pour les plaisirs. On ne peut guères cossiderer la peinture de l'Amour sans être échausé de son flambeau, & sans aimer l'Amour même. Une jeune Fille y aprend l'art de conduire finement une Intrigue & l'art de plaire; elle y aprend qu'elle est faite pour aimer & pour être aimée. La Morale que l'on y enseigne passe de son oreille dans son cœur. Des

ΥΔ

Des sentimens de tendresse bien exprimés l'émeuvent & la disposent à ressentir les mêmes émotions en faveur de ceux qui ont dessein de les faire naitre. Elle devient en quelque maniere l'Heroine de la Piece. Pour être aussi tendre que Chimène \* il ne lui manque qu'un Amant aussi galant & aussi amoureux que Rodrigue. Elle toinbe enfin dant un Précipice couvert de fleurs. On ne peut guères frequenter une telle Ecole, sans dévenir en peu de tems fort habile. Aussi est il surprenant qu'il y ait des Méres assés peu judicieuses pour ne se faire aucun scrupule d'y mener elles mêmes leurs Filles. C'est conduire à l'Autel de jeunes Victimes pour y être sacrifiées. Les traces que laissent ces lecons de tendresse ne s'efacent pas aisément.

Une jeune beauté, sous les yeux de sa Mére,
Aprend presque en naissant l'art dangereux de plaire;
Et d'exciter chés nous de funestes penchans
Son Enfance prévient le tems d'être coupable,
Le Vice trop aimable
Instruit les premiers ans.

Ce danger est d'autant plus à craindre que la Comédie est extremement atirante. Plus on la frequente, plus on s'y plait. On y perd non seulement son Argent, mais encore son tems qui est la chose la plus précieuse. Un autre

Voiez le Cid de P. Corneille.

autre inconvénient de la Comédie, c'est que le goût qu'elle nous inspire nous fait perdre peu à peu celui des plaisses innocens & tranquiles. Nôtre cœur se plais à etre remué. Il regarde comme sade & insipide ce qui n'a pas l'art de l'interesser. Un Poëte dit:

L'indiférence est pour les Cœurs Ce que l'Hiver est pour la Terre.

Ainsi une Conversation innocente, une Lecture utile, ont peu d'atraits pour des Personnes acoutumées au Théatre. Il leur faut un Spectacle qui les tire, en quelque maniere, hors d'elles mêmes. Il leur faut de magnifiques Décorations, de grands mouvemens & du merveilleux. Lors même que l'on est sorti de la Comédie, & que la bienséance ou les besoins de la Vie nous ramènent à nos Ocupations ordinaires, l'Ame qui a été fortement agitée a beaucoup de peine à se calmer.

Il reste dans l'Esprit un goût pour les plaisirs Presque aussi dangereux que leur plus doux usage.

Aquoi servent ces Danses, ces Chants, & la pompe d'un Spectacle enchanteur? A quoi servent l'harmonie des Vers, ces tons viss & pathétiques, ce silence même, quelquesois plus éloquent que la parole? A quoi servent ces expressions délicates qui fardent, pour ainsi dire, le Vice, & qui en couvrent les disormi-

tés? A quoi servent ces Images touchantes qui donnent de la Vie à nos sentimens, & qui en expriment si bien toutes les nuances, si tout cela est au profit des Passions?

L'Amour n'est pas la seule passion qui nous remue à la réprésentation d'une Tragédie; nous devenons tour à tour les jouets de la Haine, de l'Ambition ou de la Vengeance: L'Auteur, lorsqu'il est habile, imprime dans nôtre Ame tous les mouvemens dont il est lui même agité: Ce qui n'est chez lui qu'un jeu & une siction, se

tourne presque chez nous en réalité.

Je voudrois qu'on pût interdire du Théatre toutes les Maximes contraires à l'Équité & à la Vertu. Mais en le privant de ce qu'il a de vicieux & de criminel, ne le priveroit on pas aufit de ce qui y atire la foule, & de ce qui en sait le charme, selon bien des Gens? Je suis cependant surpris qu'un honnête Homme puisse entendre sans horreur certaines Maximes que l'on n'a pas honte d'y débiter. Telles sont, par éxemple: L'Amour est le plus grand des plaisses C'est une Passion noble, digne d'ocuper une Ame grande & généreuse. La timide Equité détruit l'art de règner. Tambe sur moi le Ciel, pourvu que je me venge.

Telle est encore cette Maxime rensermée dans ces quatre Vers du Cid du grand Corneille, que l'on fit suprimer, parce qu'elle étoit non seulement oposée aux Ordres du Roi sur les

Duels

Duels, mais aussi directement contraire à la Morale de l'Evangile.

Les Satisfactions n'apaisent point une Ame; Qui les reçoit n'est rien; qui Ies fait est infame: Et de tous ces acords, l'éset le plus commun, Est de perdre deux Hommes au lieu d'un.

Voilà la Morale que l'on prêche à la Comédie & les Préceptes que l'on y donne. Je ne parle pas de ce mélange impur de la Fable avec la Réligion; de l'audace avec laquelle quelques Poetes ont défiguré, non seulement les Histoires profanes, mais les Histoires même de L'ANCIEN & du Nouveau Testament, pour les ajuster aux règles du Théatre. Mais je ne saurois me taire sur l'impiété qu'il y a, d'exposer en spectacle ce que la Réligion a de plus sacré, & ce qui est l'objet de nôtre vénération & de nôtre Foi. Des Comédiens sont ils assés instruits, ou asses persuadés; ont-ils une conduite asses régulière pour parler de la Réligion avec la gravité qu'elle éxige? Les Dogmes de nôtre Réligion sont trop sublimes, sa Morale est trop sainte pour être le sujet d'un frivole amusement: Je n'aime pas que l'on m'ofre la Vérité sous les traits du Mensonge. Je suis indigné quand j'entens des Bouches profanes, acoûtumées à chanter les Jeux & les Amours, s'ériger tout à coup en Prédicateurs, & me parler d'un ton de Prophète, du Paradis & de l'Enfer.

PLATON,

PLATON, tout Paien qu'il étoit, avoit si bien senti combien la Comédie étoit propre à faire de dangéreuses impressions sur les Esprits, qu'il ne vouloit point que l'on jouat dans la République, des Piéces de Théatre, qu'elles n'eussent été examinées atentivement par les Gardes des Loix. Il seroit bien à souhaiter, en éset, que le Peuple ne vit & n'entendit jamais rien qui ne servit à autoriser les Loix, à lui faire aimer l'ordre, & à lui inspirer le goût de la Vertu. Platon ne pouvoit, sans doute, se rapeller sans indignation & sans horreur, que la réprésentation d'une Comédie, eût coûté la Vie à SOCRATE son Maitre, & que l'Homme le plus sage de la Grèce eût été la Victime de la haine & de la vengeance d'un vil Comédien (\*).

Il est vrai qu'aujourd'hui les Acteurs se donnent moins de licence qu'autre sois. Ils n'osent plus exposer au ridicule & à la risée, des Personnes respectables. Mais il s'en saut de beaucoup que la Comédie soit entièrement purgée de tous ses désauts. Bien loin de persectionner le goût, elle le gâte, en grossissant presque jamais naturellement. La Tragédie sur tout désigure presqu'entièrement ses Portraits. Elle transforme en Celadons & en Artamenes les plus grands Héros de l'Antiquité. Mo-

<sup>\*</sup> SOCRATE sur joue en plein Théatre, comme un Homme impie, qui méprisoit les Dieux, dans une Comédie d'ARISTOPHANE, qui a pour titre LES NUE'ES.

lière même, qui a été nommé le Peintre de la Nature, n'a t'il pas donné souvent dans la chimére & dans l'hiperbole? Où trouve t'on des Misantropes & des Avares tels que ceux dont il a trace le Portrait? La Comédie doit être la Tableau de la Vie humaine : Elle doit relever finement le Vice & le ridicule des Hommes, dans la vûé de les rendre sages. Tant qu'elle se renfermera dans la peinture des Mœurs, & qu'elle les réduira en Actions, pour les rendre plus sensibles & plus manifestes, on ne sauroit condamner un amusement qui peut se tourner en instruction; mais il est fort à craindre que la Comédie, bien loin de moderer nos pailions ou de les éteindre, ne les alume d'avantage. C'est ce qu'un Professeur, que nous avons perdu depuis peu (\*), & qui avoit beaucoup de savoir, de goût & de délicatesse, a fait entendre dans une Allégorie très-ingénieuse, dont dont je vais donner une idée. Je ne saurois mieux finir ces Réflexions que par une legére Copie du Tableau d'un si grand Maitre.

L'Auteur

<sup>\*</sup> Mr. CROMFLIN, Professeur en Histoire & en Belles Lettres à Genève, most le 12. Janvier de cette annee. On peut voir son Eloge dans le Journal Helvétique du même Mois P. 38. Ce celebre Professeur etoit très essimé de plusieurs Savans Etrangers, avec qui il étoit en relation. L'illostre Mr. ROLIIN, entr'autres, etoit de ce nombre, & il entreteroit un Commerce de Lettres particulier avec le Désimt. L'Académie de Genève a infiniment perdu par sa mort; mais la Chaire qu'il ocupoit avec dissinction, va être remplie très dignement par M. le Pasteur VERNET, déja connu dans le Monde Savant par d'execulens Ouvrages.

L'Auteur supose qu'un jeune Homme s'étant endormi, les Vertus & les Passions lui aparurent, sous des figures très disérentes. Les unes avoient un maintien modeste, mais agréable: Quoiqu'elles sussent simples & sans ornemens, on ne pouvoit les voir sans les aimer; les Graces embélissoient toutes leurs Actions & tous leurs Discours; l'amour qu'elles inspiroient, étoit acompagné d'une satisfaction . douce & délicate; plus cet amour faisoit de progrès, plus on étoit content de soi-même. Les aurres avoient un abord enchanteur: Elles frapoient par l'éclat de leur parure; mais lors qu'on les considéroit de près, on apercevoit le fard qui couvroit la diformité de leurs traits: Elles avoient à leur suite un grand nombre d'Adorateurs, ou plûtôt d'Esclaves, qui faisoient des eforts inutiles, pour rompre leurs Chaines: On remarquoit, sur le visage de ces vils Esclaves, un air sombre & farouche; les uns soupiroient tristement, entre les bras de la Volupté; les autres s'agitoiét & poussoient des cris afreux, d'autant plus malheureux qu'ils connoissoient toute l'étenduë de leur infortune. Les Vertus & les Passions, s'étant regardées quelque tems, commencérent à se disputer le cœur du jeune Homme, qui devint ainsi l'objet de leurs combats & le prix du Vainqueur. Tandis qu'il contemploit ce Spectacle avec étonnement & avec fraieur, & qu'il faisoit secrètement des vœux en saveur des Vertus, il vit venir deux NimNimphes, dont l'une (\*) avoit l'air grand & majestueux; la terreur & le désespoir étoient peints sur son visage; d'une main elle tenoit un Poignard, & de l'autre un Mouchoir, dont elle essuroit les larmes qu'elle saisoit couler. L'autre Nimphe ( \*\* ) paroissoit vive & enjouée; les Jeux & les Ris l'acompagnoient; sa démarche étoit legére; elle changeoit à tout moment de ton, de geste & de posture: Elle regarda le jeune Homme avec un souris malin. & sembloit l'inviter de venir à elle. Quoique ces deux Nimphes sussent d'un caractère bien diférent, elles parurent cependant vouloir réunir toutes leurs forces contre les Monstres qui ataquoient les Vertus. Le jeune Homme espéroit deja que cet heureux secours alloit faire triompher ces aimables Divinitez: Mais quelle fut sa surprise, lors qu'il vit que tous les Traits que portoient les Nimphes, loin d'afoiblir les Passions, leur donnoient une nouvelle vigueur! Il commençoit déja à redouter les artifices des Muses du Théatre, car on ne pouvoit les mé-connoitre, lors qu'il aperçût à ses côtés un Génie, qui lui faisoit signe dese raffurer & de ne rien craindre. Les Passions pâlirent & prirent la fuite, dès qu'il se sut montré. Comme le jeune Homme s'aprochoit du Génie, pour le remercier. & pour éclaircir ses doutes sur la conduite desideux Nimphes, dont il commençoit à se défier.

<sup>(\*)</sup> Melpomène, Muse de la Tragédie.

<sup>(\*\*)</sup> Thalie Muse de la Comédie.

défier, un coup de Tonnerre se fit entendre &

réveilla le Songeur.

Il est dommage que cette ingénieuse Allégorie n'ait pas été poussée plus loin; le Génie nous auroit sans doute apris bien des choses dont le Lecteur auroit profité. A son désaut le Savant & célèbre Professeur (\*) qui en rendit, avec beaucoup de grace & de précision les principaux traits, dans une courte Récapitulation, y joignit plusieurs Réslèxions très-judicieuses. Personne n'etoit plus propre que lui à faire parler dignement le Génie, ou à réparer ce que son absence nous faisoit perdre. Je rapellerai ici quelques idées de ce judicieux Orateur, qui m'ont parû très-importantes.

, La Comédie moderne, du-il, est à la vérité plus châtiée que l'ancienne. Les Mœurs y font moins biessées & les bienséances mieux observées; mais ce ne sont là que les dehots de la Vertu. La Comédie est peut être propre à corriger de legers désauts; à faire sentir finement un certain ridicule, qui tombe sur des manières grossières ou asectées & sur un tour d'Esprit vicieux: Peut être y a t'il moins d'Agnès, moins de Précieuses ridicules; ou de moderer les Passions des Homes: Elle seule peut les engager à pratiquer la Vertu, par des motifs d'un Etre qui fait prosession

<sup>(\*)</sup> Cette Allégorie fut prononcée le Jour des Promotions de 1738. Le plus ancien Pasteur est alors chargé de faire en François une courte récapitulation des divers Discours Latins qui ont cié prononcés ce jour-là. Le Pasteur & Proiesseur dont il s'agit 151 est le célèbre M. MAURICE.

de la connoitre & de l'aimer.

Il estaisé de conclure de tous ces raisonnemens, que si la Comédie n'est pas absolument désendue, on ne doit cependant se la per nettre qu'avec beaucoup de retenue & de circonspection. Il en est de cela à pau près comme du Jeu.

Il est bon de jouer un peu; Mais il saut seulement que le Jeu nous amuse.

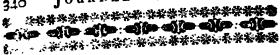
Une Persone qui fréquente assiduément la Comédie, & qui y prend trop de goût, marche sur le bord des précipices; il faut une atention continüelle pour ne pas y tober. Aussi Mad la Marquise de Sable, qui conoissoit bien tout le danger de ce Spectacle, pensoit come nous à cet égard Voici ce qu'elle det das une de ses Maximes.

Tous les grands Divertissemens sont dangereux pour la Vie Chrêtienne; mais entre tous ceux que le Monde a inventé, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la Comédie. C'est une peinture si naturelle s si délicate des Passions, qu'elle les anime s les fait naitse dans nôtre Cœur. Il devient, en quelque maniere, le Théatre où châcune jouë un Rôle secret. On sort de la Comé lie si remili des douceurs de l'Amour, s si persuadé de son innocence qu'on est tout préparé a recevoir ses prémières impressions s à goûter tous les charmes d'une tendresse mutuelle.

GENEVE le 21. Avril 1739.

Z

## 3.10 JOURNAL HELVETIQUE



# LES CONTRADICTIONS DE L'HOMME

#### ODE

HOMME a tes propres yeux dificile problème,

Quelles extrémitez pour t'expliquer toi-même Es-tu forcé de réunir?

Mon devoir me condanne au foin de me conneitre,

Je fonde le fond de mon Etre Bfraié du Cahos qu'il me laisse entrevoir. Je ne découvre en moi par mes éforts pénibles Qu'un monstrueux amas d'Etres incompatibles

Que je vois sans le concevoir.

Si j'observe atentif cette vivante Argile,

De mon Ame étroite Prison,

Quel contraste étonnant sa structure fragile

Présente-t'elle à ma Raison?

Du choc des Elemens unis pour se combatte, Mon Corps déplorable Théatre, Solitient prèt à crouler leur Divorce constant; Quand je vois de quels maux cette Guerre est suivie,

Je ne suis plus surpris des bomes de ma Vie,

Je le suis de vivre un instant.

Et le Froid, & le Chaud, & le Sec, & l'Humide,
Pour me dérraire conjurez
Se livrent dans mon sein une Guerre homicide,
Dont je seus mes stancs déchirez.

Une fatale ardeur dans mes Veines s'alume;

Et tandis qu'elle me confume
g'Onde lute avec elle, & va me submerger.
Ciel, j'étois donc le centre où ces fiers adversaires
De la Mort qui m'objede éstatans Emissaires
Devoient s'anir pour te venger!

Mais ce souse immortel qui me meut, qui m'animQui ne pent être divisé

Moins que mon touble Corps par un divorce intime
Doit être à lui même oposé.

Que dis je? Au même tort mon Ame condamnée
De la Discorde semble née.

Tout est Guerre & Tumulte en ses propres mouvemens,
Ciel! si tu ne sixois mes doutes téméraires,
Je croirois réunu avant d'Ames contraires

D'atributs oposez surprenant assemblage

Mon Fsprit veut s'aprofondir.

Il s'observe, il te suit : De son douteux partage

Doit - il se plaindre, ou saplaudir ?

Grand, il s'ouvre une Route inconnuë au Tonnerre,

Parcourt les Cieux, pèze la Terre,

Sonde de l'Univers le Missère prosond.

Petit lorsqu'il a crû dévoiler la Nature

D'un ver, d'une Fourmi la subtile structure

Le déconcerte le consond.

Que j'éprouve de sentimens,

Vif, perçant, il prévoit les efets dans la cause,
Lit le succès dans le Projet;
Stupide, a mille erreurs l'aveuglement l'expose,
Sur le plus vulgoure sujet
Sublime, lumineux, temersire peut être,
Jusqu'au seus du Souverain Etre

Il elève un regard curieux, mais borné.
Tu t'irrites, Grand Dieu, de cette audace extrême
Est-ce pour l'en punir qu'à s'ignorer lui même
Ta justice l'a condanné?

Qu'est ceque la Raison? L'organe vatiable

Des vérités & des Erreurs.

Ici des Passions, Adversaire implacable,

Là complice de leurs fureurs.

Ici pour la Vertu, là contre son Empire,

Toujours prête à se contredire

D'un ton sier, ou pervers, on l'entend décider.

Tous les Mortels, des Cieux l'ont reçuë en partage;

A peine deux d'entre eux, par ce noble avantage,

Ont-ils jamais pû s'acorder. ?

Mais quelle obscure Enigme! O Vous dont le génie
Des plus sombres nuits est Vaiqueur,
Prétez moi les Clartez que le Ciel me dénie,
Saurez vous m'expliquer mon Cœur?
Mon Cœur, ce composé de Penchans, de Caprices,
De demi Vertus & de Vices,
L'un à l'autre oposez, l'un à l'autre enchainez,
Le Moteur & l'objet d'une Guerre éternelle,
L'Esclave & le Tyran, des Monstres qu'il recéle,
A s'entre-détruire obstinez.

L'Amour, l'Ambition, l'Avarice, la Haine
Ont fur lui des droits presque égaux.

Chacun d'eux le dispute, & sous son joug l'entraine
Sans l'arracher à ses Rivaux.

Je le vois à la fois par un destin bizarre,
Tendre, cruël, prodigue, avare,

Fier & bas, témégaire & timide en un jour.

Au sein de la la Vertu, criminel par surprise, Quelque fois lâche Amant d'un objet qu'il méprise, Quelque sois jaloux sans Amour.

Un objet l'a frapé: quels transports? quel délire!

Le trouble en son-sein s'établit.

L'Obstacle l'aiguillonne & le Resus l'atiré,

L'objet en suiant s'embellit.

C'en est fait, il l'obtient. A peine il le posséde,

Qu'aux transports le dégout succède.

Quoi soudain tant d'atrais ont pû s'évanouir!

Fortune, son travers rend tes Dons inutiles.

Son sort est d'être en proie à des désirs stériles,

Ou de posséder sans jouir.

Le Vice & la Vertu jaloux de sa Conquête,

Le pressent; il n'ose choisir.

Pret a céder à l'un, l'autre aussitot l'arrête

Par la crainte, ou par le plassir.

At il ensin opté ? son choix ne peut lui rendre

La Paix qu'il osoit en atendre.

Vertueux: quels combats ! Vicieux: quels remords !

Le penchant, le devoir tour à tour se l'arrachent.

Ou s'ils ne brisent point les liens qui l'atachent

Le déchirent par leurs effotts.

Mais le Combat finit : D'un trouble salutaire
Enfin il a sçû s'affranchir.

Le Délire vainqueur a contraint à se taire
Ce Juge qu'on ne peut stéchir.

Triomphés, Passions : qu'enivré de délices . .
Mais Dieu! quels renaissans suplices
Dans un Torrent de Fiel détrempent ses plaissirs!

Viens, vole à son secours, liberté favorable.

Z 3

Tous

Que le calme succéde au tourment qui l'acable : Tous les maux naissent des désirs.

Tu viens: fon joug se brise: ô bonheur, ô victoire!

il n'a plus de Mairre que lui.

Mais, Ciel! à peine libre, auroit-il pû le croire!

il va suco pher à l'enoui.

Dans le calme nouveau qui suit son Esclavage

De la Mort il trouve l'Image;

Il regrete, inscaté, jusqu'aux maux qu'il sentie.

A reprendre vos droirs, sa langueur vons convie,

Desirs; c est par vous seul qu'il tenoit à la vie:

Sans vous le Néant l'engloutit.

Revenez, fiers Tyrans, lui rendre ses entraves?

Vos tourmens même lui sont chers.

Revenez enchainer le plus vil des Esclaves

Qui ne peut se passer de fers.

Qu'il sente tout le poids de ce joug qu'il adore.

Que vois-je? il en murmure encore?

Avec vous, ni sans vous, ne peut-il être heureure?

Présens il vous déteste, absens il vous désire:

Dans vos sers il gémit, sans vos sers il expire.

Ciel, sixe ses bisares voeux!

O Mortel! c'est ainsi qu'une guerre intestine,

Fait tout ton Etre & tout ton Sort.

Que dis-je! les Combats ou le Ciel te destine

N'ont-ils de bornes que ta Mort?

Tu portes dans ton sein un trop cher Adversaire,

Toûjours à lui même contraire:

Ne cherche qu'en lui seul l'Auteur de tous tes maux;

Mais il est de ton sort un Arbitre suprème,

Qui peut te mettre ensin d'acord avec toi-même

En lui seul cherche ton repos.

Par Mr. DE LA VISCLEDE, Sécretaire perpetuel de l'Académie de Marseille.

#### HISTOIRE

De l'Eglise de Besançon jusques dans le VI. Siècle, & des Abaïes Nobles du Comté de Bourgogne jusques à prèsent, finissant le prémier Tome de l'Histoire des Séquanois de Mr. Duno. \*

S I l'Histoire des Corps particuliers, des Eglises & des Abaïes avoit été confondue dans l'Histoire générale du Comté de Bourgogne, la lecture en auroit été presque inutile. La mémoire des grands Evénemens étouse ordinairement celle des petits. On est redevable à Mr. Dunod d'avoir évité cette consussion. Quoi qu'il semble que de pareilles Histoires particuliéres ne soient pas aussi intéressants que les générales, cependant celles ci étant tirées des Manuscrits cachés dans les sombres Archives, elles ne laissent pas d'éclaircir plusieurs point de l'Histoire Eclésiastique, & de participer à la grace de la nouveauté.

Dans un Avertissement, l'Auteur parle de la qualité de ces Monumens & de la soi qu'on peut y ajouter par raport aux prémiers Evêques

Voiez Journal Helvétique Févtier 1739. p. 154. & Mars p. 244.

de l'Eglise Métropolitaine de Besançon. Il y a un Missel & un Livre d'Epitres qui paroissoient être du XI. Siécle. On trouve dans le Missel un Catalogue des Evêques de Besançon & un Martirologe. On y voit celui de CHARLEMA-GNE. Cet Empereur étoit Bienfacteur de cette Eglise. Elle est nommée dans son Testament an nombre de les Héritiers. Elle en a eu une Table d'Or, qu'on gardoit au Trésor, dans le dernier Siecle Les Catalogues ne sont cepenoant pas d'acord entr'eux; mais Mr. Dunodles concilie en observant que celui qui contient le moindre nombre d'Evêques est une espèce de Diptique où l'on n'a compris que ceux qui ont tenu canoniquement le Siege Episcopal, & non les Intrus, où ceux qui ont été justement déposés. On trouve encore un Ritüel, qui porte le titre d'Ordinaire pour les Chanoines. Ces Piéces justificatives se trouvent imprimées à la fin du Volume. On fait encore mention de quelques Légendaires de la Vie ides Saints, & des prémiers Archeveques, des dificultés que l'on forme pour en diminuer l'autorité &c. Mais il faut reflechir, dit nôtre Auteur, qu'ils sont faits dans le XI. Siécle, tems de simplicité & d'ignorance sur la Discipline de l'Eglise & la Chronologie; & que les Eclésiastiques y ont pû ajoûter quelques circonstances pour edifier & pour faire plus d'honeur aux Saints Inocent artifice qui ne doit pas, selon lui, préjudicier

à la vérité des Faits dont on a conservé la mémoire.

Il y a encore un Livre des Evangiles, enrichi de Feuilles d'Or. de Nacres & de Pierres précieuses, avec une plaque d'Yvoire sur laquelle JESUS CHRIST est réprésenté debout, élevé sur une Estrade & couronnant un Empereur & une Impératrice. Sur la tete de l'Empereur on lit ces mots: Romanos Basileis Romajon; & sur celle de l'Impératrice: Eudokia Bafils Romajon. Mr. Du Cange a fait graver, au III. Tome de son Glossaire, une Figure semblable à celle ci, qu'il a tiré de la Bibliothèque du Roi. Ce Savant croit qu'elle réprésente Romain Diogene, Empereur de Constantinople & Eudokia son Epouse Cependant Mr. Dunod est d'opinion que le Manuscrit dont il s'agit, est un présent fait à l'Eglise de Besançon par Romain le jeune. Fils de Constantin VI. qui avoit épousé Berthe, Fille du Marquis de Provence, à laquelle les Grecs donnent le nom d'Eudokia. Cette Alliance fit connoitre l'Eglise de Besançon à l'Empereur Grec. Notre Auteur fonde son sentiment sur ce que l'Empereur & l'Impératrice, qui sont réprésentés dans les deux Manuscrits, paroissent fort jeunes, & conviennent plûtôt à Romain le jeune qu'à Romain Diogéne; puisque le prémier sut fait Empereur en 959. & mourut à l'âge de 24. ans; & que e second étoit fort âgé en 1068. I tems auquel il fut élevé à l'Empi-

re. Il conjecture que le Manuscrit tiré de la Bibliothèque du Roi vient de l'Eglise de Besangen. La réprésentation qui est sur ces Manuscrits est un diptique dont les Souverains ornoient les présens qu'ils faisoient, à leur avénement, aux Corps ou aux Personnes qu'ils honoroient de

leurs bonnes graces.

En commençant l'Histoire de l'Eglise de Befançon, l'Auteur dit d'abord que cette Ville se
flate d'être l'une des premières dans les Gaules
qui ait reçû la Réligion Chrêtienne: Ce sut au
commencement du III. Siécle. Ainsi son prémière Evêque ne pouvoit être ST. LIN, Successeur de ST. PIERRE, comme quelques uns
le prétendent, en consondant un Evêque de Befançon nommé Lin, avec ce second Pontise de
Rome. Il vient ensuite au Catalogue des Evêques.

I. Les prémiers Evêques de Besançon ont été Ferreol & Ferrution ou Ferjeux. On leur donne le Titre de Saints Martirs, Apôtres & Fondateurs de l'Eglise de Besançon. Ils étoient originaires des Gaules & surent envoiés par ST. IRE'NE'E. Ils convertirent un grand nombre de Païens, & ils surent mis à mort sous Claude, Président de la Province Sequanoise. On leur sit soussir de grands tourmés, & on leur planta entr'autres plusieurs Cloux dans la tête. Leurs Corps surent trouvés dans une Grote à un Mille & demi de Besançon, sous l'Empire de Valentinien & de Valens.

lens. On bâtit une Eglise au lieu de leur Sépulture. Ce qui reste de leurs Reliques est presque tout dans les Eglises Cathédrale de St. Jean l'Evangéliste. & Abatiale de St. Vincent. On dit que lors qu'elles surent découvertes, elles firent plusieurs Miracles; mais on n'en a pas des Mémoires. Grégoire de Tours ateste qu'elles en saisoient de son tems, & que son Beaustére recouvra la santé par leur Intercession. Mr. Dunod prouve par d'excellentes raisons que ces deux Martirs étoient Evêques, & non simplement Prêtres, comme quelques uns l'ont crû. Dans les prémiers Siécles de l'Eglise, les Apôtres & leurs Successeurs ordonnoient Prêtres & Evêques en même tems ceux qu'ils envoioient dans les Villes & dans les Provinces; & les Evêques étoient communément apellés Sacerdotes.

II. Lin fut Evêque après les deux précédens. C'est la Tradition de tous les tems. L'ancien Rituel porte qu'il dédia à Ste. Marie Magdelaine l'Eglise qui est sous ce Titre à Besançon; mais c'est une erreur, car l'on ne dédioit pas les Eglises à des Saints dans ce tems là; ce ne sût qu'au IV. Siecle que cette coutume commença. Cet Evêque sit quelques établissemens d'Eglises, que l'on peut voir dans nôtre Auteur.

III. ANTIDE I. est probablement le troisiéme Evêque. Il soufrit le Martir, sous Crocus Roi des Vandales ou Allemans, environ l'an 260, en même tems que St. Didier & St. Valier.

Son Corps inhumé à Russe sur transferé en 104.22. dans l'Eglise de St. Paul à Besançon, & mis dans un Tombeau de pierre. En 1360. il en sut tiré pour être exposé dans une Chasse à la vénération du Peuple. Son Crâne est à Dison, un de ses Os à Flumet dans le Faucigni, & le reste de son Corps à St. Paul de Besançon. Il est en grande venération à Lisbonne, où l'on a, dit. on, transporté son Image, qui est miraculeuse.

IV. Germain est place comme le quatrième E-vèque, quoiqu'on n'en soit pas bien certain. Il est nommé Martir. Ses Reliques reposent dans l'Eglise de l'Abaïe de Beaume les Nones. Un arcien Manuscrit ajoute que les Hérétiques de Belançon l'aïant surpris, ils lui coupérent la tête: Ce Martir se releva, prit sa tête entre ses mains & la porta jusques à Beaume: En passant à St. Ferjeux devant l'Eglise des Sts. Apôtres, il s'inclina prosondément, & le St Esprit parut sur son Chef, sous la figure d'une Colombe. Mais, suivant l'Auteur, ces dernières circonstances ne sont-elles point sabuleuses, & n'ont elles point été inventées à la vûe de quelque Image du Saint, réprésenté aïant sa tête entre ses mains?

V. Maximin, qui suit, n'est pas nommé dans le Martirologe. On n'a comencé d'en saire mémoire que dans un Bréviaire imprimé sous l'Archevêque de la Maison de Neuschâtel en 1489. & 1501. Il bâtit l'Eglise de St. Jean Baptiste. On dit qu'il avoit le don des Miracles, &

qu'il mourut dans la solitude.

VI. Paulin est nommé dans les Catalogues après Maximin, qui tint le Siége Episcopal avant la persécution, & Paulin, lorsqu'elle sut finie; de sorte qu'il mourut en paix. Le prémier vivoit sur la fin du III. Siécle, & le second au commencement du IV. Des Critiques disent que ce sont des Evêques empruntés, puis qu'il y en a à Trèves deux du même nom; mais cette conclusion n'est pas juste.

VII. Eusebe convertit tout le Peuple de Besançon Ce qui se passa sons son Pontificat convient au Régne de Constance More; car ni lui, ni Constantin son Fils ne persécutérent pas les Chrêtiens.

VIII. Hilaire fut Successeur du précédent. STE. HELENE, étant venue à Besançon, donna à Eusebe de quoi bâtir une Eglise sous le titre de St. Etienne. Elle lui envoia aussi de Jérusalem des Reliques de ce Saint. Elles consistoient en un morceau de ses Habillemens, une Pierre qui avoit servi à son Martire, & en quelque portion de son Sang. Cette Princesse embrassa le Christianisme après Constantin son Fils, qui se déclara Chrêtien en 311. On dit que cet Empereur se préparant à la Guerre contre Maxence, vit dans se Ciel une Cioix avec ces mots: In hoc signo vinces.

Panchaire ou Pancras tint ensuite le Siége. On trouve la souscription de ce Prélat dans les Actes du Concile de Cologne, tenu en 346, pour depo-

déposer l'Evêque de cette Ville là. Le Cardinal Baronius a crû que ce Concile étoit suposé s mais de savans Critiques sont d'un sentiment contraire. L'Empereur Constance, Fils de Constantin, Partisan zèlé de l'Arianisme, contraignit les Evêques Ortodoxes à quiter leur Siége, ou à recevoir les Ariens dans leur Communion. Ce doit être en 353. Panchaire se vit par-là obligé de se retirer dans une Solitude où il mourut.

X. Just sut le dixième Evêque. Il donna le prémier le titre de St. Jean l'Evangéliste à l'Eglisse qu'Hilaire avoit sait élever des libéralités de l'Impératrice Hélène. Ce l'rélat étant persécuté sous Julien l'Apostat, se retira en 363. auprès d'Eusébe, Evèque de Verceil. Julien etant dans les Gaules, seignoit d'être Chretien. Il passa alors deux sois à Besançon. En 36 : il devint Maitre de l'Empire par le decès de l'Empereur Constâce. Il se rendit en Orient peu après, & il sit prosession publique de la Religion Parenne.

XI. Anian rendit son Episcopat remarquable par la découverte des Corps des Sts. Apôtres Ferreol & Ferjeux, faite en 370 le 5. Septembre. Cet Evêque mourut à parei, jour en 374. Il est nommé le prémier des Evêques Confesseurs.

XII. S'ilvestre prémier du Nom, s'étoit marié pour obeir à ses Parens; prais on dit que lui & son Epouse garderent la continence, & qu'il eut le don des Miracles. Cet Evêque sentant l'a-

proche

proche de sa dernière heure, fit assembler son Clergé, monta sur son Siége Pontifical & y mourut. Sa mort arriva en 396. Son Corps & celui d'Anian son Prédécesseur furent longtems ignorés, & ils n'ont été découverts qu'en 1625. dans le Mur d'une Chapelle à St. Etienne. Mr. Dunod fait la rélation de cette découverte & d'une ancienne Inscription trouvée sur une Pierre, par laquelle on voit que Silvestre sut fait Evêque à 27. ans & qu'il posseda le Siége pendant 22. ans.

XIII. Fronime étoit charitable, mortifié & Homme d'Oraison. Il acheva l'Eglise de St. Etienne sur la Montagne, & selon certains Manuscrits, il y établit des Chanoines réguliers, aïant obtenu, pour cela, des Privilèges des Papes Damase & Sirice. Mais on fait voir qu'il ne vivoit pas du tems de Damase, qui mourut en 385. & Sirice en 398. que les Chanoines Réguliers des Cathédrales n'ont vécû sous une Régle que longtems après; & que l'on n'obtenoit point alors pour ces établissemens des

Privilèges des Souverains Pontifes.

XIV. Destré s'apliqua tout entier au Gouvernement de son Eglise. Il exerça de grandes Charités ; il prêcha la Parole de Dieu avec succès; il fit des Miracles, & mourut à Lons le Saunier, dont il est le Patron. On y voit encore le Sarcophage d'où ses Reliques ont été tirées. Elles furent d'abord déposées dans une

Chaffe

Chasse de bois; & le 27. Juillet 1645. dans une Chasse d'Argent. On sait son Ofice & sa

Fête le même jour.

XV. Leonce étoit un Prélat liberal & pieux. Il emploia ses biens à orner & agrandir les Eglises. Il sit bâtir des Maisons pour les Chanoines près de l'Eglise de St. Jean. On peut conclure de là qu'il sut le prémier qui rassembla son Clergé pour vivre avec lui auprès de sa Cathédrale.

XVI. Célidoine remplaça le précédent. Il y a lieu de croire que le Siège vaqua plûtôt par la démission de Léonce que par sa mort. Celidaine avoit été marié & il éxerçoit la Magistrature, lorsqu'il parvint à l'Episcopat. Il trouva des Oposans, qui soutenoient qu'aiant épouse une Veuve & jugé à mort, il ne pouvoit être promû au Sacerdoce: Ce qui opéroit, à l'égard du prémier cas, une Bigamie interpretative. Hilaire, Evêque d'Arles, trop prévenu des prérogatives de son Siège, afectoit la supériorité sur les autres Evêques des Gaules: Il prit connoilsance de cette Afaire, & assembla un Concile dans lequel Célidoine fut déposé. Cèlidoine qui étoit Métropolitain, porta des plaintes à Rome contre cette entreprise. Leon le Grand affembla un Concile à cette ocasion. Hilaire ne voulut pas communiquer avec Célidoine, ni aquiescer à l'Apel au Pape. Il se contenta de protester, & parla avec tant de hauteur, que le l'ape & le Conci-

Concile en étant également choqués, on lu<sup>1</sup> donna des Gardes; mais il trouva le moien d'échaper & de revenir à Arles. Célidoine s'étant justifié, sut absous & renvoié dans son Siége. Hilaire fit encore une entreprise contre un autre Evêque. Il se rendit dans la Ville de l'Evêque Projectus, qui étoit malade, & quoiqu'elle ne fut pas soumise à sa Jurisdiction, il ordonna un Evêque en sa place, sans entendre ni le Clergé, ni le Peuple. A la vérité cet atentat n'eut pas de suite. Projectus étant demeuré en possession de son Siège. Pour punir Hilaire, on le spara de la Communion du Şt. Siege, & on crût lui faire grace de ne pas le déposer. Soit que les Reliques de St. Etienne dont on a parlé, ne sussent pas certaines, ou que l'Eglise n'en sur pas contente, Celidoine emploïa le crédit de Galla Placidia auprès de Théodose le jeune son Neveu, pour en obtenir d'autres. Cet Evêque raporta aussi à Besançon le Chef de St. Ag mit, que St. Leon dont il avoit gagne l'estime, lui donna probablement. L'Auteur raporte en cet endroit les circonstances du Martire de St. Agapit, qui confessa la Foi à 15. ans, & il parle du service qu'on lui rend. Il fait conoitre auffi l'empressement des Eglises à obtenir des parcelles des Reliques de St. Etienne, dont le Corps fut trouvé en 415. Célidoine voulut en rompre avec des Pincettes; mais il en sortit une si grande abondance de Sang qu'il y en eut de quoi remplir plusieurs A a phioles

## 356 Journal Helvetique

phioles. On fait la mémoire de ce Miracle pat un Ofice particulier avec Octave le 13. Juillet. Quant à la preuve, on la tire des Manuscrits. des Brévizires & des Phioles que l'on conserve remplies de ce Sang; savoir, trois à Besancon, une à Bourges, une autre part, une à Cologne, une en Italie & une à Dijon. Cependant si l'on en croit Mr. Baillet, il n'y a plus de Reliques qui soient certainement de ce Martir. Ouoi qu'il en soit, il y a beaucoup d'autres Reliques à Besançon. Les Légendes disent que l'Empereur Theodose leur envoia, avec les deux Os du Bras de St. Etienne, les Corps de St. Epiphane & de St. Isidore, Martirs en Orient. Cette Ville posséde encore, comme on l'a déja vû, le Ches de St. Agapit, les Reliques d'Antide, de Gamain, des Saints Désaré, Anian & Silvestre. Mais quels n'ont pas été les malheurs qui ont troublé cette possession? Attila ruina presque entieremet la Ville de Besançon en 451. A la vérité on nous dit que les Reliques furent cachées en Terre & qu'elles échapérent à la fureur de ce Barbare; mais il est probable qu'on perdit les Monumens qui en faisoient mention, & que la Tradition seule en conserve la certitude & la mémoire. On a trouvé, en rebâtissant l'Eglise Paroissiale de S. Pierre, une Inscription du XIII. Siécle qu'on estime avoir été faite d'une plus ancienne, qui indique la Sépulture de plusieurs Saints. Sous cette Pierre, il y avoit un lit de Corps

Corps, dont plusieurs étoient sans tête, & sous ce lit encore un autre. Il y en avoit trente en tout. Au bas du Chœur, on voit une autre Inscription qui indique la même chose; mais l'on n'a fait jusques ici aucune recherche là-dessus. On a de plus trouvé un Monument de Pierre blanche, dans lequel étoient des Offemens & une Phiole de Verre cassée. On estime que ce sont les Os d'un Saint Martir, sans qu'on ait pû en indiquer le nom. Mr. Dunod croit de l'avoir découvert, & que c'est Nicomede, Martir, parce que ce Saint doit être à Be-Sançon, suivant l'ancien Martirologe. Il étoit Prêtre de l'Eglise de Rome & Disciple de Saint Pierre N'aiant pas voulu facrifier aux Idoles. on le fit batre à coup de Plombeaux jusques à ce qu'il expira. Mr. Dunod ajant établi fon opinion, retourne à Célidoine, & dit que l'on ne sait pas l'Année de sa Mort.

Un Catalogue nomme Importunus après Cèlidoine; mais comme il sut chasse honteusement, il y a aparence qu'il avoit été ésu après la déposition injuste & tortionaire de Célidoine, & qu'aziant été rejetté, on l'apella Pseudo Episcopus Quelques Auteurs, entr'autres le Pére Quesnel ont voulu justisser la Procédure d'Hilaire, comme s'il avoit eu une supériorité sur Célidoine; mais Mr. Dunod prouve, dans une curieuse & savante Dissertation, qu'ils se sont trompés. Mr. Tillemont & le P. Thomassin croïent aussi que Aa 2

la Sentence d'Hilaire étoit un atentat.

XVII. Antide II. fut le 17. Evêque. Il a été confondu mal à propos avec Antide I. qui soufrit le Martir sous Crocus. Antide II. vivoit dans le tems que la Réligion Chrétienne étoit publiquement consessée. Ses Légendes le peignent pieux, charitable & vigilant. Elles marquent que Dieu lui avoit donné le pouvoir de commander aux Démons: De là est venue la Fable adoptée par les Légendaires, que ce St. Evêque se fit porter à Rome par le Diable, pour donner un avis au Pape.

XVIII. Gélmefile ou Chelmegifele, qui remplaça le précédent Evêque étoit un bon Prélat & fort zélé pour son Eglise. Probablement il établit les Chanoines de St. Etienne en Communauté; mais il se laissa féduire par les Arriens; & il a été raïé des Diptiques de l'Eglise de Be-

sançon.

XIX. Claude I. qui suivit, signa au Concile d'Epaone, tenu en 517. de même qu'au Concile de Lion. Ce Prélat étoit d'une Famille illustre. Les Peuples du Nord s'étant rendus Maitres des Gaules, les grandes Familles originaires, eurent de l'éloignement pour leurs mœurs, & sousrant avec peine leur Domination, elles entrérent dans le Clergé. On vit dès lors plusieurs Eveques de haute Naissance & de Famille Romaine. Claude étoit mort en 549. Mr. Dunod prouve, contre le sentiment de quelques uns, que l'Eglise de Besau-

Besançon a eu encore un Evêque du même nom, qui vivoit au VIII. Siécle, & qui sut Abé de Condat.

Mr. Dunod nous instruit ensuite de l'état ancien de l'Eglise de Besançon; des prémières fonctions des Evêques & des Clercs; de l'administration des Biens de l'Eglise, destinés uniquement à la réparation des Eglises, à l'entretien du Clergé, & au soulagement des Pauvres. Il parle de la manière de vivre des Clercs, & des Chanoines; de leur relachement, & des Règlemens faits à leur égard. Il dit des choses curieuses sur l'état des Solitaires reclus & Anachorettes, qui faisoient vœu de Clôture perpétuelle; sur le Statut qui obligeoit le Clergé de se rendre à l'Eglise Métropolitaine aux principales Fêtes, & sur la solemnité des Processions ordonnées pour ces jours-là. Il ajoute ensuite un Article des Evêchés Sufragans de Besançon. On ne sera pas sâché d'en voir quelques traits.

L'Evêque d'Avenches, soit par l'antiquité de son Siège, soit parce que cette Ville étoit la Capitale des Helvètiens, avoit le droit de consacrer son Métropolitain, & de porter le Pallium. On connoit peu les Evêques d'Avenches avant Marius. On sait seulement que Chipere tenoit ce Siège en 517. & que Marius y parvint en 585. On croit que ce sut sous son Pontificat que le Siège sut transseré à Lausanne. Bourcard, Fils de Rodolph II. Roi de Bourgogne & de Berthe Aa 3 sur

fut Evêque de Lausanne. Henri I. l'étoit en 985. On tient qu'il sousiit le Martire. Hugues possédoit cet Evêché en 1019. Il étoit Gendre du Roi RODOLPH III. & non son Fils, comme

quelques uns ont crû.

Le second Susragant de Besançon étoit l'Evêdque de Bâle. Lette Ville, située sur le Rhin. étoit grande & florissante. Justinien qui en étoit Evêque en 346. assista cette Année - là au Concile de Cologne. L'Evêque de Bâle sait sa demeure a Porentrui dont il est Prince. Son Chapitre réside à Harleshein, parce que la Ville de Bâle est Protestante. Alberon étoit placé dans ce Siège en 1019. Théodoric en 044. Berenger en 1057. Bourcard en 1072.

L's vêque de Vindisch (\*) étoit un troisième Sufragant de Besançon. Sous le Pontificat de Maximinin, dernier Evêque, le Siège de cet Evèché sut transferé en 593. à Constance, Pro-

vince de Maïence.

On croit que Nion (\*) Equestris, Colonie & Cité sous l'Empire Romain, a été le Siège d'un Evêché; mais si cela est, il sut transseré à Bellai dans le VI. Siècle.

La Province de Besançon étoit, comme on l'a

<sup>(\*)</sup> Cestrum Vindonicense, aujourd'hui VINDISCH est un Village du Canton de Berne, au Consluent de la Ruz & de l'Aare, à quelques heuës de Baden.

<sup>(\*)</sup> Ville dans le Pais de Vaud, apartenant au Canton de Bêrne.

Pa vû, d'une grande étendue: Elle comprenoit, dans cinq Evêchés, le Comté de Bourgogne, le Vicomté d'Auxonne, le Bugei, & la Suiffe. L'Archevêché de Besançon est enco e aujourd'hui un des plus grands du Roiaume de France: Il renserme 765. Cures, 86. Vicarias & 11. Chapelles.

#### L'ABAIE DE ST. CLAUDE.

CT. ROMAIN, Fondateur de cette Abaïe, Détoit d'une bonne Famille d'Isernore. Il s'apliqua dès sa Jeunesse à l'étude des Vertus Chrêtiennes, & acoutumé à la vie cénobitque, il entra à l'âge de 35. ans dans un Désers du Mont-Jura, entre de hautes Montagnes e d'afreux Rochers, au confluent de deux peties Riviéres qui lui ont donné le nom de Condat. Lupicin, son Frére, après la mort de sa Femme, quitta le Monde, & joignit St. Romain dans son Désert. Leur Sœur vint les y trouve, avec un grand nombre de Veuves & de Filles, qui vouloient vivre à leur éxemple dans à Retraite. Romain & Lupicin leur affignérent in endroit apelle Baume, à deux lieues de Conlat. Elles y formérent une Communauté, qu devint si considérable que l'on y compta biertôt jusques à 105. Réligieuses. Leur vie étoit si retirée, que des qu'elles y étoient entrées, on ne les voioit plus que lorsqu'on les portoit en Terre. Ces Aa A

Ces deux Saints établirent un autre Monastère dans les confins d'Allemagne, que le P. Mabillon estime être l'Abaïe de Romain-Môtier (\*), qui est dans 'e Mont - Jura, du côté de Lausanne: On lit dans une ancienne Chronique, que Romain & Lupicin fondérent un quatriéme Monastère dans l'Evêché de Lausanne, qui porta le nom de Romain. Rodolphe I. Roi de la Bourgogne Transjurane donna l'Abase de Romain-Môtier, en 888. à sa Sœur Adelaïde. Cette Princesse la céda ensuite à l'Abé de Cluni, de qui elle a dependu dès lors sous le titre de Prieuré. Mr. Dund raporte cependant quelques raisons qui lui font douter que St. Romain ait établi ce Monastèle: Il croit plûtôt que ce pourroit être Ramelene, Duc de la Haute Bourgogne, qui étoit de Race Romaine. La douceur & la bonte de Romain, avec la fermeté & la sévérite de Lupicin formeient un Gouvernement parfait. Ce dernier voiant ses Réligieux se relâcher dans une Anne de fertil té, ne leur fit servir à manger que de la Bouillie de Farine d'Orge; & s'étant aperçû qu'on faisoit de grands aprêts pour le recevor, dans un Monastère qu'il visitoit, il fit cuire ensemble dans une Chaudière & servir de même, le Poisson, les Herbes, les Légumes & les Racines. St. Romain mourtit en 460. âgé de 70. ans. Son Corps fut porté à Baume.

<sup>(\*)</sup> Aupurd'hui c'est un Bailliage apartenant, à LE. EE. de Berne.

Baume. On y bâtit une Eglise & le Culte de ce Saint y fut bientôt établi. Il fit, dit-on, des Miracles pendant sa vie & après sa mort. Lu. picin prit alors le commandement de tous les Monastères qu'ils avoient établis. Quoiqu'il y fit pratiquer de austérités extraordinaires, il étoit moins sévere à ses Réligieux qu'à lui-mê. me Dès qu'il eut quité le Monde, il s'abstint entiérement de Vin; il ne prenoit d'Alimens que de trois jours l'un; il ne sousroit ni huile, ni lait dans son Potage, quand même il étoit malade. Il passa les huit dernières années de sa vie sans boire, & il se contentoit d'éteindre l'ardeur de sa soif en trempant ses mains dans de PEau. En Eté il passoit les nuits dans l'Eglise, & dormoit sur un Banc. En Hiver il couchoit dans une espèce de Berceau d'Ecorce d'Arbres, qu'il faisoit un peu chauser. Nonobstant toutes ces austérités, il parvint à l'âge de 80. ans, & mourut environ l'an 480. Il fut inhumé à Laucone, & il a aussi un Culte qui est ancien. La frugalité, la tempérance, l'humilité de Lupicin le distinguoient merveilleusement. Il avoit donné beaucoup plus de soin à cultiver son Esprit que son Corps. Lupicin frugal, tempérant, humble & modeste, couché sur le Banc d'une Eglise ou dans une Écorce est honoré, respecté & presque adoré. Suposons Lupicin sensuel, délicat, couché molement sous un bon Duvet, avare, vain, orgueilleux, & rempli de l'Esprit de

de Domination, seroit-il digne du même ref-

pect & de la même révérence?

St. Minase succeda à Lupicin, mais étant âgé & infirme, St. Ouyan fut bien tôt mis en sa place. Il avoit été Disciple de St. Romain, & il égala ses Maitres en Sainteté & dans l'art de gouverner les Communautés Réligieuses. Son humilité fut si grande qu'il ne voulut pas être ordonné Prêtre. Il avoit le don des Miracles, sur-tout pour guérir les Infirmes; mais comme il avoit des Réligieux qui possédoient le même don, il souhaitoit qu'on s'adressat plûtôt à eux qu'à lui. Il mourut en 570. âgé de 60. ans. Son Culte étoit reçû en France dans le VIII. Siecle. Il fut inhumé à Condat, & à cause de cela, cette Abaïe a porté le nom de St Ouyan. Il retrancha quelque chose des prémiéres austérités; & après que l'usage & les nouvelles Constitutions y eurent aporté quelques tempéramens, on y embrassa la Règle de St. Benoît. Les Successeurs de St. Ouyan furent Antidiole, St. Olimpe . & Sapient.

St. Claude Abé de Condat ou de St. Ouyan, dans le VII. Siécle, fut aussi Archevêque de Besançon. La découverte qu'on sit de son Corps, dans le XII. Siécle, le Nom de ce St. Prélat, les Miracles que l'on dit qui se firent, illustrérent cette Abaïe, & la firent apeller St. Claude. On y a bâti plusieurs Eglises. Dès le milieu du VI. Siécle divers Séculiers eurent permission de

s'v habitüer, & on leur donna des Terres, sous la reserve du Cens & du Domaine direct : & depuis lors ils y ont bâti une Ville affés grande & fort jolie. Les Abes qui sont devenus riches & puissans, ont acordé la Justice de Police au Conseil des Bourgeois, & divers autres droits & priviléges. L'Abaïe de St. Claude étoit Chef d'Ordre, pendant qu'elle avoit la Règle particulière; mais depuis le commencement du IX. Siécle, elle a été Chef de Congrégation dans la Province de Lion. Les Comtes de Lion acordérent en 1271. à l'Abé de St. Claude & à ses Successeurs le Titre de Chanoine honoraire de leur Eglise. On a vû dans cette Abaïe des Fils d'Empereurs, de Rois, de Duc &c Par Arrêt du Parlement de Dole de l'an 1647, nul ne peut être Réligieux à St. Claude, Baume & Gigni qu'il ne soit Gentil homme, & qu'il ne saise preuve de huit Lignées, quatre paternelles & quatre maternelles: Ce que le Roi confirma en 1654. Voilà ce qui détruit les Règles établies par les prémiers Fondateurs. M. le Cardinal d'Estrées, qui fut pourvû de la Dignité d'Abé en 1679 fit des Statuts; mais on s'y oposa, dans la crainte que l'austérité ne rebutat les Gens de qualité de la Province d'entrer dans cette Abaie; & le Chapitre émit Apel comme d'abus de ces Statuts. La Noblesse est ensuite intervenue, & aïant demandé au Roi la Sécularisation des Réligieux & l'arection de l'Abaie en Lvêché.

Evêché, S. M. y a donné son consentement, & on en poursuit l'exécution à Rome.

L'Abaie de St. Claude a reçû des libéralités très confidérables des Rois & des Seigneurs du Voisignage. Ses Terres forment un Domaine d'environ 15. lieues de France en longueur, sur 5. 6. ou 7. en largeur. Dans le IX. Siécle elle tenoit rang parmi les plus puissantes du Roiaume. Elle reçût autre fois le droit de batre Monoie, d'anobiir, de légitimer, de donner graces & divers autres degrés de Jurisdiction, que Mr. Du-nod raporte en détail. Il finit en continuant la Chronologie des Abés de St. Claude. Ils sont au nombre de 95. depuis St. Romain, jusques à Louis II. de BOURBON-CONDE' Comte de Clermont, nomme Abe de cette Abaie au Mois de Mai (718. En cette qualité, ce Prince a acordé des Lettres de Noblesse & donné grace, de même que Mrs. D'Estrées, ses Prédécesseurs.

### ABAIE DE BAUME, PRIEURE DE GIGNI, &c.

L'Abaie de B.ume est dans le Bailliage de Poligni, Diocèse de Besançon; & le Prieuré de Gigni est dans le Bailliage d'Orgelet, Diocèse de Lion. Ce sont deux Monastères d'Hommes. On n'y est admis qu'en faisant preuve de seize Quartiers, huit Paternels & huit Maternels, & on y observe les mêmes usages & la même discipli-

ne qu'à St. Claude. On conjecture que St. Lauthein, qui vivoit sur la fin du V. Siécle a eté le Fondateur de l'Abaie de Baume les Me/sieurs. St. Eusebe ou Benoît d'Aniane en sut Abé dans le IX. Siécle. Il fut fait Chef & Général de tous les Réligieux du Roiaume, & il y établit la Règle de St. Benoît au lieu de celle de Colomban. L'Abaie de Baume, con me étant du premier Ordre, devoit au Roi des Subsides & le Service Militaire, & diféroit par · là de celles qui ne devoient que des Subsides, ou des Priéres. Plusieurs Actes du IX. Siécle parlent de cette Abaie. Elle est nommée Balma, au lieu que Baume les Dames est apellée Palma. Autre fois elle étoit soumise à l'Abaie de Cluni; mais elle en a été soustraite & mise sous la surisdiction de l'Archevêque de Besançon: Elle se gouverne en Chef de Congrégation. Il y a divers Prieurez & plusieurs Cures qui en dépendent. L'usage de n'y recevoir que des Gentils - hommes est trèsancien. L'Auteur donne la Succession chronologique des Abés depuis le V. Siécle jusqu'en 1714. Il raporte aussi un Epitaphe, qui se trouve dans l'i glise Abatiale. Elle est de Jean de Vatteville, qui fut Oficier en Italie & en Bourgogne, & Maitre des Requêtes au Parlement de Dole: Il se fit Chartreux en France, & il sut enfin Prêtre & Abé. Charles Maurice de Broglio est presentement Abé de Baume.

St. Remon, Fils d'Audon, Counte en Bourgogne, est le Fondateur & le prémier Abé de Gigni.

Il obtint, en 895. du Pape Formosa, que ce Monastère demeureroit à perpétuité sous la Protection du St. Siège, qu'il seroit éxemt de Dîmes, & qu'il auroit le droit d'élire ses Abés, suivant la Règle de St. Benoît. Les Reliques de St. Taurin sont à Gigni, à l'exception de son Crane, qu'on dit avoir été donné aux Bénédictins de Chartres & d'un Doigt, qui est à St. Claude. L'Eglise de Gigni & belle est sort ancienne. Les Réligeiux, qui ne sont aujourd'hui qu'au nombre de 13. vivent séparément. Il y a plusieurs Prieurés; en Dauphiné & dans le Genevois qui dépendent de celui-ci.

Il y a encore au Comté de Bourgogne une Abaïe où l'on ne reçoit que des Gentils-hommes; mais on n'y éxige pas la preuve des seize Quartiers. C'est l'Abaie de Lare: Elle a eu pour prémier Abbé St. Deicole mort en 625.

### ABAIES de Château - Châlon, Baume les Dames & Faverné.

L'Abaïe de Château-Châlon, Monastère de Dames, est entre Poligni & Lens-le Saunier, à l'extrémité d'une haute Montagne, dont la pente & les Valons produisent des Vins exquis. lle est nommée dans les Actes du IX. Siècle, Castellum Caramis. Le Château a été bâti par Charlemagne, Bienfaiteur de l'Abaie: On y faît un Service pour ce Prince, le jour de son décès.

ces. Norbert, Patrice de Bourgogne, en est le Fondateur, ou l'a donnée à l'Eglise de Besançon. Flle fut comprise dans le partage des États de Lorraine entre l'Empereur Charles le Chauve & Louis, Roi de Germanie. Les Réligieuses ont embraffé la Règle de St. Benoit. Elles prétendent être exemtes de la Juridiction de l'Ordinaire, & elles ont pour cela un Jugement rendu en leur faveur. Le Monastère a toûjours été desservi par quatre Prêtres Séculiers, apellés Quarts Fiefs, parce qu'ils tiennent en Fief de l'Abaie les Biens assignés pour leur subsistance. L'Abesse nomme ces Prêtres, & l'Archevêque de Besançon les institue. L'Abaie est de Nomination Roiale & l'Abesse donne la Place des Réligieuses. Ces Dames, par la permission de l'Abesse, & lors qu'elle a reconnu leur prudence, peuvent tenir Ménage. Une longue expérience, dit-on, a fait conoitre que la Paix & l'Union s'y entretienent mieux que dans les Couvents où les Réligieuses vivent en Communauté. La Remarque est cusieuse. S'il s'agissoit de Dames laiques, ou de Personnes du Monde, la Paix ne duréroit pas longtems, dans une Communauté: Un Rang, une Prescéance, une Mode, un Bijou, l'Esprit du Siécle, le Desir de plaire, le Plaisir de voir & d'être vûë ne manqueroient pas d'en alterer bientôt l'union. Mais que des Réligieuses, qui sont insensibles & au dessus de tous ces sentimens, s'en trouvent afectées, c'est une Phénomène,

mène, qu'il n'est pas bien facile de sauver. Aucune Demoiselle n'est reçue dans cette Abaie, qu'elle ne prouve aussi huit Quartiers paternels & huit maternels. Il n'y a dans le Nécrologe que des Noms de Familles de Gentilshommes. Mr. Dunod donne le Catalogue des Abesses jusques à aujourd'hui. Anne Marie Desle De Wasteville est Abesse actuelle de Château Chalon.

La Ville de Baume les Dames est située à une portée de Canon du Doux, au pied de cinq Montagnes, qui font autour d'une Prairie la figure des Doigts élevés contre la Paume de la Main. C'est de là qu'elle a tiré le nom de Palma. La Château, qui est sur celle de ces Montagnes qui réprésente le Pouce, étoi l'un des plus forts de la Province. Dans le milieu de cette Ville est l'Abaïe des Dames. On a crû que St. Germain, Evêque de Besançon en avoit été le Fondateux fur ce qu'on le trouve dans une Legende, & que les Reliques de ce Saint y reposent; mais le fondement de cette croiance est peu olide La Légende, composée au XIII. ou XIV. Siécle est. remplie de Fables, & les Saints n'ont pas fondé tous les Monastères où sont déposées leurs Reliques. Ce qu'on peut conclure des diverses opinions que Mr. Dunod raporte la dessus, c'est que cette Abaie éxistoit de ja au V.I. Siecle, & qu'elle peut être atribuée à un Seigneur de Bazane, qui étoit probablement de la Maison qui a porté ensuite le Nom de Neûchâtel, l'une des plus illustres & des plus anciennes du Comté de Bourgogne. Les

Les Dames Réligieuses sont soumises à une Supérieure, & exemtes de la Juridiction de l'Ordinaire. Il paroit qu'elles ont d'abord embrassé la Règle de St. Benoît, mais elles observent encore des usages qui ont été rédigés par écrit. L'Auteur parle du nombre des Prébendes de cette Abaie, de l'Ofice Canonial qui s'y fait & des Ofices Séculiers. La Demoise le qui se présente comme Réligieuse, ou comme Niéce, & qui est agrée par l'Abesse, doit faire preuve de seize Quartiers. Il y a eu des Abesses de la Maison des Souverains du Pais. Aujourd'hui c'est MARIE FRINÇOISE DACHEY. Elle est Fille de CHAR-LOTE DE NEUCHATEL, qui a été la derniére de la Maison de Neuchâtel en Suisse, & des Barons Possesseurs de la Terre & Fiet de Gorgier: Aussi les Peuples de la Souveraineté de Neuchâtel, qui conoissent les manières naturelles, douces, polies, & conséquemment grandes & nobles de cette llustre Abesse, conservent pour sa Personne une très grande vénération.

Faverné, suivant nôtre Auteur, étoit un Monafière de Femmes, qui égaloit en antiquité, en spiendeur & en richesses les deux précédens. Il avoit été sonde dans le VII. Siécle, par une Sœur de St. Videad. Du tems de Louis le Débonnaire, cette Abaie dédiée à la Ste Vierge, etoit l'une des plus considérables de la Province. Il le donnoit au Roi des Soldats & des Subsides. On connoit deux de ses Abesses qui vivoient sous Hu-

ВЬ

gues I. Archevêque de Besançon. Mais peu de tema après ce Monastère, aiant été ruiné par les invasions des Normans ou des Huns, sut abandonné. Anseric, Archevêque de Besançon, le donna à Etienne, Abé de la Chaise Dieu, pour le rétablic & y mettre ses Réligieux. Enfin, en 1613. cette Abaie a été unie à la Congrégation Resormée de St. Vanne & de St. Hidulphe.

### ABAIES de Ste. Claire, de Lons le Sauvier, Migette & Montigni.

Uoi que les Habitans de Bourgogne eusent L'beaucoup de Monastères anciens, ils ont cependant été des prémiers à bâtir des Maisons pour les nouveaux Ordres Réligieux. Un Couvent de l'Ordre de St. Dominique y fut fondéen 1224. par le Chapitre de l'Eglise de St. Jean. Peu de tems après un Couvent de l'Ordre de St. françois, y fut établi. La Maison des Réligieuses de Ste. Claire est fort ancienne. Il y avoit déja du tems de Ste. Collette plusieurs Couvens de Claristes dans le Comtè. A l'éxemple de celui de Besançon, celui de Poligni suivit la Resorme de cette Sainte. Les autres établis à Lons le Saunier Migette & Montigni s'en tinrent aux modifications aportées par Urbain IV. à la Règle donnée à Ste. Collette par St. François. Cette Règle est tellement adoucie que les Réligieuses de ces trois Monastères ne diférent presque point, soit pour la Discipline, soit pour l'Habit, de celles de Baume & de Château-Châlon.

Les Titres de l'Abaie de Lons le Saunier, sont presque tous peris dans le Sac & les locendies de cette Ville là, arrivés en 1535 1595. & 1637. La fondation en doit être du XIII. Siecle, tems auquel l'Ordre des Clarisses a été institué; & l'on croit que les Seigneurs de la Maison de Vienne en sont les Fondateurs. Ils lui avoient fait des Donations confidérables. Cette Abaie tenoit d'eux un Chef, raporté probablement des Croisades, qu'on disoit être celui de St. Denis l'Aréo. pagite. Il étoit renfermé dans un Reliquaire d Argent, qui fut porté en 1637, au Château de St. Laurent. M' De Longueville, aiant pris ce Château, garda cette Relique, & en fit présent, dit on, à l'Illustre Abaie de ce Nom. Pour dédomages celle de Lons le Saunier, ce Prince lui fit, dans son Testament, un Legs, qui n'a jamais été paié. L'Abesse & les Réligieuses doivent être de Maison Noble, & faire preuve de seize Quartiers. Les pertes arrivées par les Guerres, y ont fait cesser la Vie commune. Il a falu recevoir des Présens & des Dotes des Réligieuses, & leurs Parens ont été obligés de leur bâtir des Maisons. Ces Maisons entourent une assés grande Cour, dont l'Abesse sait sermer les Portes tous les soirs. Les Réligieuses ne sortent que par sa permission. Jeanne Marg. de Belot Villette, est actuellement Abesse de Lons le Saunier.

L'Abaie de Ste. Claire de Migette, est située au Bailliage de Salins. Marguerite, Veuve de B b 2 Jean

Jean de Châlon, Baron d'Arlai, qui mourut en 1309. avoit formé le projet de sa fondation, & Hugues de Châlon, son Fils, le mit en éxécution. Il ordonna à châque Réligieuse pour sa Dotation 200. Livres de Terrre. Ce Titre confirme le sentimét de ceux qui estimét que la Livre de Terre, Libra ou Librata terra, dont-il est parlé dans les anciens Titres est un fond dont le revenu est d'une Livre Monoie courante. La Vie commune n'y subsiste plus depuis longtems. Il y a même Discipline qu'à Lons le Saunier, & l'on y fait les mêmes preuves de Noblesse. Le Provincial des Mineurs Conventuels, Supérieur de ces Dames, aiant voulu faire des Règlemens dont l'Abesse interieta Apel comme d'abus, & comme d'une entreprise sur le temporel, le Roi de France révoqua l'Apel & donna un Règlement en 30. Articles, qui met en sûreté les usages & les Privilèges de ces Dames. Mr. Dunod en raporte le dispositif. Françoise-Prosper de Montrichard est Abesse de Migette, & Nicole Charlote de Montrichard Coadjutrice.

L'Abaie de Montigni a été fondée par Alix de Bourgogne, Vicomtesse de Vesoul: Ce qui sut confirmé par Otthon son Neveu en 1286. L'on n'y a pas introduit la pieuve des Quartiers, il sufit que l'Aspirante soit d'une Maison connué pour Noble du côté l'aternel. Les Guerres aiant enlevé à cete baie ses Titres & la plus grande partie de ses biens, les Prébendes sont sort modiques, & les Résigieuses n'y subsistent que par le secours de leurs Parens.

Mr. Dunod aiat fait quelques découvertes conernant l'Eglise de Château Chalon, dans le tems qu'il faisoit imprimer son Ouvrage, il les donne par Aditions, & il finit son prémier Tome en raportant les preuves de l'Histoire des Eglises & Abaies, dont on vient de parler. Mais ce que l'on a dit sur les Fondations de ces Eglises, sur les Saints & les Ofices qui leur sont assignés, sur les Miracles, sur les Reliques & sur l'honeur qui leur est rendu peut sufire. Nous ne dirons rien non plus sur les Mémoires, sur les probabilités & les conjectures qui en établissent la preuve, les Docteurs qui les révérent en examineront s'il leur plait la force & l'étendûe: Mais ajoutons deux mots sur un sujet que nous respections tous également, c'est la Noble extraction d'une infinité de Familles du Comté de Bourgogne, qu'on trouve dans les Diptiques des Monastères. N'est - il point permis de rechercher dans l'Antiquité l'origine de cette Noblesse? Les Rois de Bourgogne, quoique Vassaux de l'Empire Romain, ne laissoient pas de participer à la Majesté. Leurs devoirs Feodaux se trouvoient souvent consondus avec ceux de la Confédération & de l'Alliance; leur credit dans Rome les rendoit veritablement Romains, & ils imprimoient ce Caractère à leurs Oficiers & Favoris. De plus les Patrices, Nobles par leur Naissance, ou par la faveur des Empereurs qu'ils réprésentoient dans la Province, n'ont-ils point B b 3 été

été en partie les Fondateurs de cette Noblesse ? Les Romains confondus avec les Successeurs des ancien: Sequanois, n'ont-ils point communiqué à leur postérité, avec leur Sang, l'idée de leur grandeur? Enfin les anciens Bourguignons étant entrés dans la Province les Armes dans une Main & les Branches d'Olivier dans l'autre, & aïant aquis une nouvelle Patrie par des voies naturelles, douces & légitimes, n'ont-ils pas mérité dans de tems si durs & si féroces, la haute distinction qui doit être aquise à tous ceux qui reunissent la force à la justice? Toutes ces diférente- considérations ne peuvent elles pas avois contribué à l'ancienneté de cette Noblesse ? Que si je suis dans l'erreur à cet égard, ou si l'on n'en peut point découvrir la source, je n'enserai ni surpris, ni faché; c'est en faire mieux l'à loge, & en rendre la splendeur plus éclatante.

Neûchâtel, ce 27. Avril 1739. E. M.

# 

N nous a envoié de Bâle les Piéces de Poëfie suivantes, pour les inserer dans nôtre Journal. Quoi qu'elles routent sur la mort d'un jeune Hôme qui n'étoit pas encore bien connu dans le Monde, on le réprésente avec des qualités si belles & si aimables, qu'un tel Portrait, joint aux sages Moralités répandués dans les Vers dont il s'agit s'agit ne peuvent être que très utiles à la Jeunesse. Ces considérations & le Nom des Auteurs nous excuseront sans doute facilement auprès du Lecteur, sur l'étendue de ces Poesses. Voici ce qu'on nous marque à ce sujet:

Mr. EMANUEL FALCKNER, Fils de S. E. M. FALCKNER, Seigneur Bourguemaitre de Bâle, mourut à Vienne en Autriche, le 8me. Mars de cette Année. Sa perte a causé une douleur sensible à toute sa Famille. A l'age de 21. ans, il faisoit concevoir les plus belles espérances, & commençoit à marcher sur les traces de son Illustre Pére & de ses Ancêtres, qui se sont rendus très recommandables à la République, dans les prémiéres Dignitez qu'ils ont ocupé sans interruption, depuis plus 500. ans. Le jeune Mr. Falckner étoit né au Mois de Juin 1718. On lui donna une Education convenable à sa Naissance; & il sit ses Etudes & ses Exercices ayec beaucoup de succès. Outre une figure des plus aimables & un Esprit solide & cultivé, il avoit leCœur bien placé, des sentimens généreux & remplis d'humanité; mais sur tout beaucoup de Religion. Dans le peu tems qu'il a vécû, il s'est tolijours conduit avec bien de la modestie & de la sagesse, & il n'a jamais laissé prendre sur lui aucun Empire aux Passions, qui perdent la plûpart des jeunes Gens. Avec tant de rares qualités, il ne pouvoit manquer de plaire à toutes les Personnes qu'il fréquentoit; aussi en étoit il aimé & chéri. Il étoit sur tout l'objet de la plus Bba

### JOURNAL HELVETIQUE vive tendresse de ses Parens, pour qui il a toûjours eu à son tour, un respect véritablement si-Jial. S E.M. le Bourguemaitre Falckner son Pére 10uhaitant de le rendre digne d'entrer un jour dans les Emplois de la République, & de le former aux Afaires d'Etat, l'avoit confié à S. E. M. le Marquis de MIRFPOIX, Ambassadeur de S. M. T. C à la Cour de Vienne. Il l'avoit reçû dans son Hôtel avec beaucoup de bonté & d'une manière distinguée. La bienveillance dont ce Ministre l'honoroit, lui auroit sans doute été très avantageuse, si la mort n'étoit venuë renverser tous les projets formés en sa faveur, en arrachant cette jeune & belle Plante, du sein de la prospèrité & du bien être, dans un teme où l'on ne s'atendoit point du tout à une si triste séparation. Voila commét nos pensées ne sont pas toûjours

celles de la Providence. Elle se plait souvent à sousier sur nos desseins, pour nous aprendre que ce n'est qu'en Dieu seul que nous devons mettre toute nôtre confiance, & ne nous atacher aux choses d'ici bas, qu'autant qu'elles peuvent ser-



vir à nous aprocher de l'Etre suprême.

AVRIL I 7 3 9. 379

### STANCES

Sur la Mort de Mr. FALCKNER decédé à Vienne le 8. Mars 1739.

O Mort, Fille du tems, ton afreuse puissanse, Sur sa brillante tige, a seché cette sleur! O mort, tu nous ravis la plus chére espérance, Qui devoit de nos Murs, assure le bonheur!

Ah! si la main du Dieu qui fait nos destinées, Pour prix de nos Vertus, eût prolongé nos jours; Ce Mortel enlevé, dans ses jeunes années, Jamais de son destin nest terminé le cours.

Mais le Ciel aux Humains, donne une autre éxistence, Nous volons dans le sein de l'Immortalité: La Mort n'est point un mal, elle est la récompense, De nos jours innocents coulés dans l'Equité.

Pere, Amis, Citolens, bannissés vos alarmes Autour de cette Tombe, en vain vous soupirés, Levés les yeux au Ciel; il tarira vos Larmes, Peut être envierés vous, celui que vous pleurés.

> A Cirey le 16. Avril 1739. Par Mr. DE VOLTAIRE.

### 

# SENTIMENS ET DERNIERS ADIEUX de feù Mr. Emanuel Falckner

A La fleur de mes jours, chéri de mes Parens,
Dans le fein des honneurs, & marchant à la Gloise;
Tout à coup de la mort, j'entens les durs accens
M'apeller, me forcer, à grossir sa Vistoire.

La Chair murmureroit, dans ces sombres momens, Mais je n'écoute plus son langage suneste, La Raison, & la Foi, plus forte que les seas, M'engagent à plier sous cet Arrêt Céleste;

Je t'adore, ô mon Dieu! je conois tes bontés!
Oui, ton amour pour moi, vient borner ma carriére;
Du milieu des périls, du sein des vanités,
Tu veux me transporter, au séjour de lumiéte.

Ah! sèchés tous vos pleurs, & bénissés le Ciel, Parens que je chéris, mon Trésor sur la Terre, Mon Exil est sini, plus de deuil, plus de fiel Je vais goûter la Paix, au Palais de mon Pére.

Parens, Patrie, Amis, recevés tous mes Vœux Puissiés vous de beaux jours, fournir la longue course; Etre mus à couvert, d'accidens douloureux, Br du bonheur enfin arriver à la Source.

> A Bâle le 24. Avril 1739. Par Mr. Roques Pasteur.

# JUSTES ET PIEUX REGRETS de Madame la Bourguemaitre FALCKNER, sur la Mort de son Fils.

A H! je viens de mes pleurs, arroser tes Cyprès, Cher Ensant, dont le Ciel me sit un don si rare; Mon Cœur sans murmurer, de ses divins Arrêts, Ne sent qu'en gémissant, le coup qui nous sépare.

D'un vol promt & leger, à la fleur de tes ans, Ta belle Ame a passé dans le sein de la Gloire; De Palmes couronné, pour prix de ta Victoire, Tu t'unis à ton Dieu, par des liens puissans.

Heureux & cher objet, des peines que j'endure Que ne puis-je bien-tôt, partager ton bonheur! Dans les bras du Seigneur, ô felicité pure! De cent & cent périls, mon cher fils est Vainqueur!

Calme toi ma douleur, suspendés-vous mes larmes, Ce fils est triomphant des peines de ce lieu; Ah! puissions-nous, un jour, affranchis des allarmes, Nous raprocher de lui, nous réunir en Dien!

A Bâle le 24 Avril 1739.

Par Mlle. Sophie Roques.

# STANCES

Sur la Mort de Mr. FALCKNER à Mr. RITTER, \*
ancien Seigneur Baillif de Hombourg & Membre du Conseil Souverain de Bâle.

A L'aimable FALCKNER, la lumiere est ravie, Son Age, ses Vertus, son Savoir, son Genie, N'ont pû de l'implaquable Mort, Fléchir la barbarie.

Vous qui le regrettés, vous qui pleurés son sort, Que no puis-je adoucir, vôtre sombre tristesse!

Mais les conseils d'une vaine sagesse, Peuvent-ils dissiper de trop justes douleurs ? On sucombe aisément, à de si grands malheurs. Quand on perdiana recour, l'objet de sa tendresse, D'une Illustre Maison, l'espérance & l'apui, Nôtre Cœur de solé, croit perdre tout en lui,

Rien sans lui ne nous interesse. Si nos profonds souples, si nôtre triste voix Pouvoient être entendus, & ranimer sa cendre, Le Tombeau le rendroit au Pére le plus tendre,

Et l'on verroit son fils digne organe des Loix

Ainsi que ses Aïeux mériter les Emplois

Auxquels la Vertu peut prétendre.

Mais helas! le Tombeau, sourd à nos déplaisirs,

N'abandonne jamais sa proie

Infentible à nos cris, ainfi qu' à nos defirs, En vain dans les pleurs on se noie Il n'ecoute point nos soupirs.

Comme

<sup>\*</sup> Mr. Ritter est Gendre de M. le Bourguemaitre Falckner.

Comme une tendre fleur de la Terre arrachée,
FALCKNER a vû fon dernier jour
Ses Amis ses Parens l'ont perdu sans retour,
Son Ame au Ciel s'est retirée
Il n'y regrette point ces foibles Dignités,
Ni ces titres flateurs, dont nôtre Esprit s'enyvre,
Oui quand on a cessé de vivre,
On méprise ces vanités,
Que l'orgueil nous faisoit poursuivre;
C'est toujours dans le sein de nôtre Créateur
Que nous mène nôtre douleur.
Le Monde tache en vain, d'apaiser nos alarmes,
Il ne sauroit tanir la source de nos larmes.

Il n'est de vrai Consolateur, Pour l'Homme que l'Etre suprème. Convaincus que pour nous son amour est extrème, Gardons nous de laisser murmurer nôtre Cœur;

Souvent par les difgraces même Sa main nons conduit au bonheur

Genéve ce 18. Avril 1739.

Mr. TOLLOT.



PORTRAIT



### PORTRAIT

# D'UNE COQUETTE.

U'est-ce qu'une Coquette? C'est une Fem-U'est-ce qu'une coquer.

me qui a naturellement de la vivacité & de l'imagination, & qui dès sa plus tendre jeunesse a été le grand & continuel objet de ses propres réflexions. Tant d'atention produit enfin en elle un amour propre sans bornes, & lupérieur à toutes ses autres l'assions. Pour contenter cet Amour propre, elle voudroit que tous les Hommes fussent ses Adorateurs; & en cas que la chose vint à réussir suivant ses souhaits, elle chercheroit quelque autre Monde avec Alexandre, pour faire de nouvelles Conquêtes. Si quelqu'un résiste à ses atraits, elle ne compte pour rien toutes ses Victoires passées. Il n'y a souris de son invention, ni minauderies étudiées qu'elle épargne pour assujetir ce Cœur rebelle.

L'indiférence de cet Homme lui inspire quelque chose qui ressemble à l'Amour, & qu'elle prend elle même quelque fois pour cette l assion; elle le cherche par tout; toute son ateution est fixée sur lui, & s'il paroit se rendre, elle sent pour un tems les trasports d'un Amour content. Mais bien-tôt il lui faut de nouveaux trofées. Si elle se trouve dans une Compagnie de trois ou quatre Hommes, dont elle se soucie fort peu, elle trouvera cependant le secret de prouver à chacun d'eux en particulier qu'il est le plus aimé. Elle parle à l'un, sourit à l'autre, & marche sur le pié à un troisiéme.

Il ne saut pas s'imaginer pour cela qu'elle ne sasse aucun choix; elle en sait, mais qui n'est sondé ni sur l'amitié, ni sur l'estime; ce ne sera que parce que les titres d'un Homme, son rang, ou la réputation qu'il a d'ètre à la mode chez les Femmes, peuvent donner un nouveau lustre à ses charmes. Quelque sois elle a dix ou douze de ses Favoris par degrés. Dès que le prémier en rang paroit, elle est sourde, muette & aveugle pour les autres; & chacun des insérieurs jouit à son tour du même privilége jusqu'au dernier de tous, qui, au désaut des autres, est mis en pleine possession des discours atraians, & des minauderies de nôtre Coquette.

### ADITION sur l'Amour des Bêtes.

N s'est trompé au nom de l'Auteur de l'Anusement Philosophique sur le Langage des Bêtes, inseré dans ce Journal, P. 295. Ce petit Ouvrage est du Pére Bougeant, Jésuîte assez conu à Paris. Il a travaillé pendant quelque tems aux Mémoires de Trévoux, & il y travailloit actuellement avec quelques uns de ses Confreres, lorsque ses Supérieurs l'ont confiné à la Flèche.

Le plus grand Grief contre lui, c'est d'avoir hazardé que les Démons tenoient lieu d'Ame aux Animaux, & d'avoir manié plusieurs Passages de 'Ecriture Sainte, d'une manière peu décente, pour tâcher de les ajuster à ce bizare Sistème Le Livre est devenu rare à Paris, parce qu'on en a suprimé la plus grande partie des Exemplaires.



### PENSE'ES

Sur l'Union de l'Ame avec le Corps, à l'ocalion de la Dispute qui s'est élevée dans le Journal Helvétique, sur ce sujet.

#### AUX EDITEURS.

E vous alarmés point, Messieurs, à l'ouie du sujet de cette Lettre: Elle ne sera point de taille à vous faire peur, ni à aucun de vos Lecteurs. La Dispute qui règne si longtems dans vos Journaux aur l'Union de l'Ame avec le Corps, fait trop de bruit, pour que je puisse m'empêcher d'en parler aussi: Mais n'aiant rien à dire, je serai fort court. D'abord je ne puis resuser aux Auteurs des Lett: es qui ont parû sur cette Matière, les justes Eloges qui leur sont dûs. Elles sont polies, savantes, prosondes, bien écrites. Mais quis leget bac? je ne repondrai pas

avec le Poëte qui propose la Question, Nemo Hercule: nemo. Quelques Personnes les liront avec plaisir: Mais le Public aura peine à les goûter, parce qu'il ne les comprendra pas. Non cuivis Homini contingit adire Corinthum. Pour moi, Messieurs, il me paroit, sauf meilleur avis, qu'on s'étend un peu trop sur une Matiére trop cachée aux plus Savans, comme aux plus Ignorans, & trop connué d'ailleurs, même aux plus Simples. Tres certainement nous ne connoissons point le fond ou la nature intime de nôtre Ame, ni le Mécanisme particulier de nôtre Corps. Personne ne doute cependant qu'il n'y ait entre l'Ame & le Corps un merveilleux acord, une Union étroite & parfaite : Il n'est pas même dificile d'apercevoir en quoi cette Harmonie consiste. C'est ici une Vérité de Sentiment & d'Expérience: Dès là c'est tems perdu, suivant moi, que de la prouver. Mais par raport au moien dont Dieu s'est servi pour unir deux Etres d'une Nature si oposée, & aux Loix de cette Union, je crois que c'est une chose impénétrable à l'Homme, & que le Créateur s'en est réservé à lui seul la connoissance. Si nous ne connoissons pas le Fond ou la Nature intime de nôtre Ame, ni le Vécanisme particulier de nôtre Corps, à plus forte raison ne connoitrons nous iamais, même après plusieurs recherches, le raport ou la liaison qu'il y a entre ces deux disérentes substances, dont nous sommes naturelle-

Cc

ment composés. La conséquence me parois claire. Tout au plus il me semble qu'on pourra dire & même prouver, que leur Union ne conssiste pas en ceci ou en cela. Voilà, Messieurs, ma manière de penser. Mes Lumières philosophique sont fort bornées, comme vous voies; mais avec le bon Sens seul, ne peut-on pas philosopher? Je suis, &c.

# 料C部 機影 機影 機影 統: 黔 楊壽 城縣 城鄉 城鄉

### PARTICULARITEZ

Touchant les Tart vres Calmuques.

Es Tartares Culmuques ont tant de partaux Evénemens de la Guerre entre l'Empire de Russie & la Porte Otomane, que nos Lecteurs au feront pas sa hés de voir ici quelques Particulazités concernant cette Nation.

Les Tartares Calmuques sont tous Cavaliers, & peuvent monter à 200 Mille Cambatans. Ils ne savent presque ce que c'est que les Armes à seu; mais ils sont trés adroits à tirer de l'Arc, & 000. Calmuques peuvent saire tête à 3. 01 4000. Tartares de Crimée. Ils ont beaucoup de l'air des Nègres d'Afrique; mai leur Nez sont encore plus camus, & leurs Yeux a la Chinoise, ne sont passi ouverts de la moitié. Pour être felon eux, d'une heaute parsaite il ne saut avoit presque rien qui ressemble à un Nez; les Yeux

ne doivent être couverts que de la largeur d'une paille, & le teint doit être de couleur de cuivre.

Ils sont originairement Mogols; & quoi qu'ils disent eux memes, qu'ils sont un reste de l'Armée Macédonieme qu'Aléxandre le Grand laissa sur les bords du Volga, teur Langage & leur Ecriture qui sont un mauvais Mogol, prouvent clairement leur origine Ils ont de plus la même Religion & sont fort dévots. Dès qu'ils cessent de parler, on les voit ocupés à dire leurs Chapelets, qu'ils portent toûjours pendus au Col. Ils les parcourent avec une extrème vitesse. La sormule de leur Prière, consiste en ces deux paroles mistérieuses Ommani Babmehunc; ce qui signifie une belle Fleur & une Pierre lumineuse, qui ne tire su clarté que d'elle-même. De terms en tems ils prennent un Grain de Chapelet plus grand, qui sert à des Prières plus longues.

Il y a parmi eux plusieurs Sectes disérentes:
Quelques uns adorent des Idoles; & d'autres la
Peau d'un Liévre. Ces derniers prétendent
qu'anciennement, pendant tout le tems d'une
grande Famine 40 Mille Personnes, avoient
été nourries de la Chair d'un feul Animal de
cette espèce Ils traitent leurs Morts de quatre
manières disérentes, suivant les quatre Elemens.
Ils brûlent les uns; ils jettent les autres dans
PEau; ils en enterrent quelques. un; & il y
en a qu'ils exposent à l'Air. Ils n'ont presque
sucune idée de compassion; car se leurs Féthe
Cc 2

590 Journal Helvetique

mes, leurs Péres ou leur Méres tombent malades ou vieillissent, ils les laissent mourir de faim.

Leurs Tentes sont mieux imaginées, que celles des Européens civilises, & garantissent mieux du froid. Elle sont faites d'une espèce de seutre, beaucoup plus épais que celui dont on fait les Chapeaux; mais elles sont si pesantes que la plus commune sait la charge d'un Dromadaire.

Les Calmaques ont un usage singulier en sait d'Hospitalité. Quand un Etranger vient chez eux, la marque la plus ordinaire de leurs distinctions, c'est de lui donner à choisir entre leurs Femmes ou leurs Filles, pour passer la Nuit avec celle qu'il trouve le plus à son gré. Les Femmes sont habillées de même que les Hommes; de sorte qu'il est aisé de s'y méprendre. Ils n'ont d'autre Richesse que leur Bétail. Leur Chevaux ne sont pas beaux. mais d'une vigueur surprenante, vû qu'ils sont 20. ou 25. lieues par jour sans se fatiguer; & il est disscile de dompter leur sérocité naturelle.

#### AVIS.

A Loterie de Neûcbâtel, avance heureusement. On invite ceux qui voudront s'y intéresser de prositer du terme sixé dans les Plans, pour la distribution des Billets, qui est jusques

jusques au 1. Juillet prochain. On peut dire que cette Loterie est une des plus avantageuses qui ait été faite, puisqu'on ne prélève pour les fraix que le 7!. pour cent sur les Prix, & que l'on ne retient rien sur les 2400. Billets francs, ni sur les 5000. Prix de L. 16. Les I ots sont disposés si avantageusement pour les Intéressés, & le sort si bien varié que les Dix Mille Billets qui composent la totalité de la Loterie, après avoir eu le hazard des IV. prémiéres Classes. vaudront encore à la Veme, au delà du double du fournissement de cette derniére, dans laquelle de deux Billets il y en a un bon Et comme tous les Billets doivent avoir le sort des V. Classes, un seul Billet, savorisé du Hazard, pourroit remporter cinq Prix. Dans les V. Classes il y a 11600. Prix & 2400. Billets Francs, qui font la somme de Trois cent vingt mille Francs, à tirer par les Proprietaires des Dix mil'e Billets. Les deux prémiers Lots de la prémiére Classe sont de L. 600. & 300; de la seconde L. 1000. & 500; de la troisième L. 1500. & 800; de la quatriéme L. 2000. & 1000; de la cinquiéme L. 10000. & 5000: La Mise de la I. Classe est L. 2. comptant; de la II. L. 2. comptant, & L. 2. crédit; de la III. L. 3. comptant, & L. 3. crédit; de la IV. L. 4. crèdit; de la V. L. 5. comptant & L. 7 crédit. La totalité du dé-boursé va à L. 16. & on fait crédit de L. 16.

# LOGOGRIPHE

P suis un tout, composé de six pièces Mais un tout des plus déplatsans, Mon Perc le Souci, ma Mere la Triftesse, M'ont enfanté po it tourmenter les Gens. Ami : cecur, si tu n'as rien à faire, Tu peux me retourner & me mettre en Morceaux, Tu trouveras de quoi te satisfaire, En combinant avec choix mes Lambeaux. Un . 3. 2 4. forme un Animal immonde, Q atre . 3. 2 aus Cerfs je caufe grande peur, Deux, 3.6 5 je suis une agréable Fleur. Deux, 3. 4. un Corps dur qui retifte à la sonde Six , 3 4 on me voit tan ôt dans un plein Champ Pour maltraiter la Mere, dere unle à l'Enfant, Tantôt fous une autre figure, D'un gris vêtu j'exhausse la ftaure. Trois, 2 je suis un Métal precieux, Quatre , 3. 2 1.6 je füs taniot aux Cieux , Tan or en terre : lei je fuis terreftre, Et dans les Cieux je fuis ce lefte. Tu peux encore en plus d'une façon,

Divifer, rassembler, arranger mes parties.

Je vais finir ce détail ennuseux,

Mais reçois en passant cette utile Leçon :

Ami Lecteur, pour vivre en Homme sage,

Evite moi; mus si tu ne le peux,

Desen moi de ton mieux: Me perdre c'est dommmage.

Non. Pui-moi, tu seras mille sois plus heureux.

GATA



<u> దీ సాధాధానా చారా మాధానా చారా మాధానా చారా</u>

### CATALOGUE

Des Livres Nouveaux, de 1738. & 1739. qu'on trouve chez Mr. J. P. H. MARTIN, Libraire à Lausanne.

L'Enfant Prodigue Comédie, & Epitres sur le Bonheur, la Liberté & l'Envie, par Voltaire in 8vo.

La Philosophie de Newton mise à la portée de tout le monde par Voltaire in 8vo. fig.

Histoire des Rats pour servir à l'Histoire Universelle in 8vo. fig. La vie de Philipe d'Orleans Petit Fils & Régent de France, in 12, 2 Vol. fig. Nouv Edit.

Les Avantures du Comte de Rosmond in 12. 2. Vol.

Histoire des Révolutions de France, où l'on voit comme cette Monarchie s'est formée & les divers changements qui y font arivez, avec des Remarques critiques & les Fastes des Rois de France, par Mr de la Hode in 410.

Almanach de l'Amour & de la Fortune in 12.

Memoires de Mr. de la Colonie in 8vo 3. vol.

Pharfamond ou les Nouvelles Folies Romanesques par Marivaux
in 8vo 10 parties.

Recueils de diférens Traités de Phisique & d'Histoire naturelle, par Deslandes in \$vo. fig.

Histoire de la Succession de Bergues & Juliers &c. par Rousset in 8vo. 2. vol.

Recuells Historiques d'Aces, Négociations, Mémoires & Traintez de Paix, par Rousset in 8vo. Tome X & XI.

Histoire du Vicomte de Turenne, par Raguenet in 8vo 2 vol. Causes celebres & Interressantes par Gasot de Pitaval in 8vo.

Ducationa ou Reinarques de Mr. de Duchat in 8vo. 2. vol. Mistoire de la Papesse Jeanne in 8vo. 2. vol. fig.

anecdotes Historiques, Galantes & Litteraires du tems présententes processes en forme de Lettres, in 12, 2 parties.

Lettres Saxones in 12 2 vol.

Memoires de Mr. le Comre de Claize par Mr. De Catalde in 12.

Nouveaux Memoires & Lettres du Baron de l'ölnitz in 8vo. 5. vol.

La Promenade de St. Cloud par Le Sage 3. part. 2 vol. in 12. Galanteries des Rois de France nouv Edit. in 12. 2. vol. Lettres Cabalifiques, &c. in 8vo. 4. vol.

Le lens literal de l'Ecriture sainte defendu contre les	mert
dules in 8vo. 3. vol.  Histoire du Christianisme d'Ethiopie & d'Arménie par M	
	Mr. La
Croze, in 8vo. fig.	L . J
Amusement des Eaux de Schwalbach, des Bains de Wis	Daden
& de Schlangenbad &c in 8vo. fig.	
Memoires fur la Guerre, par Turene in 12 2. vol.	
Histoire de Pierre d'Aubusson in 12.	9.00
Ataque des Places par vanban in 4to. fig.	-
Geographie Moderne par Dubois in 4to. 4. vol. fig.	
Pentees divertes fur l'Homme in 8vo.	
Methode pour étudier la Geographie par Langlet in 12.6	. vol.
Histoire ancienne de Rollin Tome 12. Holl.	
Histoire du Sistème des Finances sous la minorité de Le	
XV. avec la vie du Duc Regent & du Sr. Law in 12.6	. vol.
Histoire Comique de Francion in 12. 3. vol.	,
Intrigues du Serrail, Contes Turcs in 12.	
Memoires Secrets des Amours des Rois de France in 12.	
De la République des Lettres ou le Théatte	
Vérité par l'Autheur des Lettres Juives, Lettres X.	XI.
& XII. in 12.	
Les Memoires fecrets &c. Les 9 prémiers Lettres à pa	et.
Nouvelle Methode pour aprendre à bien lire & à bien	orte:
graphier ptr Jean Palairet in 12.	
Nouvelle Bibliothèque ou Histoire Literaire des princ	cipaux
Ecrits qui se publient Tom. 2. 8bre. 9bre. Xbre &	Suple-
ment 1738. & Janvier 1739. in 8vo.	
	-
TABLE.	
ETTRE sur le Langage des Bêtes.	293
Réfléxions sur l'utilité des Sciences & de la Religio	n
par raport à la Societé,	320
Réflexions sur la Comédie.	325
Les Contradict de l'Homme, Ode par Mr. de la Visclede	. 34C
Histoire de l'Eglise de Besançon & des Abaies Nobles d	CI <sup>4</sup>
Comté de Bourgogne.	345
Eloge funèbre du jeune Mr. Falckner & Poëfies fur ce suje	t. 376
Portrait d'une Coquette.	384
Adition à l'Amusement Philotoph. sur le Langage des Bête	es. 38 c
Courtes Pentées fur l'Union de l'Ame avec le Corps.	386
Darites lur les Tartares Calmuques	388
Loren de Neûchâtel.	
TTEVE C	399
	-
ERRATA.	392
	392
Adition fur l'Amour des Bêtes, lifés le Langag	392

CA